

# YONNE mémoire

numéro 20 - novembre 2008 - 4€

**SOMMAIRE / EDITORIAL : L'Arory 20 ans / pages 2 à 3, Claude Delasselle. /**  
**DIXIÈME ANNIVERSAIRE : Le bulletin Yonne Mémoire a 10 ans / page 4, Jean Rolley.**  
**LE DOSSIER : Résistance et « Résistancialisme » / pages 5 à 13, Frédéric Gand.**  
**BIOGRAPHIES : Charles Parus, un rescapé de la « solution finale » / pages 14 à 15, Arnaud Fouanon. / Marguerite Knight « Nicole », agent du SOE en mission dans l'Yonne / pages 16 à 18, Thierry Roblin. LIVRES : Fabrice Grenard, *La France du marché noir (1940-1949)* / pages 19 à 21, Joël Drogland. CONCOURS DE LA RÉSISTANCE 2009 / page 22, Jean Rolley.**  
**HOMMAGE : Raymond Thomasset, une figure importante de la résistance icaunaise vient de disparaître / pages 23 à 24, Claude Delasselle.**

## ARORY

• Association pour la Recherche sur l'Occupation et la Résistance dans l'Yonne •

## ÉDITORIAL

# L'ARORY a 20 ans...

par **Claude Delasselle**,  
président de l'ARORY

**E**h oui, l'ARORY célèbre déjà sa vingtième année d'existence... C'est en effet en 1988 que, à l'initiative de Jacques Direz, une vingtaine d'anciens résistants se sont réunis et ont décidé de mettre sur pied cette association, inspirée de l'ARORM (Association pour la Recherche sur l'Occupation et la Résistance en Morvan). Comme son nom l'indique clairement, le but essentiel de l'ARORY est de développer la recherche historique sur la période de l'Occupation, de 1940 à 1944, mais aussi bien sûr la Résistance dans notre département. Quel bilan peut-on dresser, vingt ans après sa naissance, de son action, de ses réalisations, mais aussi de ses insuffisances ou de ses échecs éventuels ?

### Premières publications

Après une période de mise en place de l'association, une première publication de l'ARORY a vu le jour en 1993 : sous le titre *Sur les chemins de l'histoire et du souvenir*, ce livre (épuisé) présentait les photos de tous les lieux de mémoire de la Seconde Guerre mondiale de l'Yonne, monuments, stèles et plaques érigés dans notre département à la mémoire des résistants et déportés icaunais morts pendant cette période. Une petite équipe de professeurs d'histoire, constituée peu à peu, s'est mise ensuite, à partir de 1994, à interviewer d'anciens résistants icaunais et à recueillir leurs témoignages et leurs documents. Ce travail a donné lieu à la publication, en 1999, d'un petit ouvrage intitulé *Mémoire et engagement*, rédigé par un

des membres de cette équipe, Jean Rolley, qui faisait la synthèse de ces témoignages sous l'angle spécifique de la recherche des raisons et des motivations de l'engagement des résistants. En même temps, un autre membre de cette équipe, Joël Drogland, écrivait en 1997 une *Histoire de la Résistance sénonaise* qui rencontra un tel succès auprès du public, résistant ou non, qu'elle devait faire l'objet d'une réédition, elle-même assez rapidement épuisée.

### Un projet d'envergure

Mais le travail de recherche engagé par l'équipe d'historiens a pris une toute autre intensité avec la décision prise en 1999 de participer à la campagne lancée au plan national par l'AERI (Association pour des Études sur la Résistance intérieure) et consistant à impulser la réalisation d'un CD-Rom sur l'Occupation et la Résistance dans chaque département français. Forte des inter-

***C'est en 1988, à l'initiative de Jacques Direz, qu'une vingtaine d'anciens résistants se sont réunis et ont décidé de mettre sur pied cette association, inspirée de l'ARORM (Association pour la Recherche sur l'Occupation et la Résistance en Morvan).***

views et travaux de recherche déjà réalisés, dotée de moyens informatiques grâce à une subvention du Conseil général de l'Yonne, renforcée par l'arrivée d'un étudiant chercheur en histoire, compétent dans le domaine informatique, Arnaud Fouanon, l'équipe s'est mise au travail avec ardeur : nouvelles interviews, recherches approfondies aux archives départementales de l'Yonne et de la Côte-d'Or, ainsi qu'aux Archives nationales, collecte de documents (photos, tracts, journaux, etc.). Ce travail considérable a abouti en 2004 à la sortie du CD-Rom *La Résistance dans l'Yonne*, parmi les tous premiers en France (le troisième exactement). Malgré >>>

**YONNE Mémoire**  
40/44

Bulletin de l'Association pour la Recherche sur l'Occupation et la Résistance dans l'Yonne /  
 Directeur de publication : C. Delasselle / Rédacteur en chef : J. Rolley / Iconographie : Arory / Coordination : T. Roblin, J. Rolley / Graphisme et réalisation : F. Joffre / Arory, 2008 / Photos : D.R. / Site internet : [www.arory.com](http://www.arory.com) / e-mail : [info@arory.com](mailto:info@arory.com)  
 Centre de documentation : 15 bis, rue de la Tour d'Auvergne - 89000 Auxerre / Tél. / fax : 03 86 48 23 68 / Impression : Arts graphiques 89. Auxerre

>> ses défauts (quelques inexactitudes mineures, quelques oublis, et une consultation pas toujours évidente pour les néophytes en informatique), ce CD-Rom (toujours disponible) constitue une base de données incomparable pour la connaissance de l'histoire de cette période dans notre département.

#### **Une synthèse indispensable**

À la demande de nombreux résistants, l'équipe s'est ensuite remise rapidement au travail pour tirer de cette somme de renseignements la matière d'une synthèse la plus complète possible sur cette période : en janvier 2007 est paru le livre « Un département dans la guerre 1939-1945.

Occupation, Collaboration et Résistance dans l'Yonne », édité par les éditions Tirésias, et dont près de 1 400 exemplaires ont été à ce jour vendus par l'ARORY (et plus de 400 par l'éditeur).

Enfin, l'équipe s'est attelée en 2008 à un ancien projet, longtemps différé par la priorité accordée aux deux actions précédentes, c'est-à-dire la réalisation d'une exposition sur ces mêmes thèmes, qui doit être présentée en décembre 2008 et janvier 2009 au Musée Saint-Germain d'Auxerre, et sera inaugurée par un colloque qui se tiendra le samedi 13 décembre 2008, également à Saint-Germain.

À cette exposition « grand public » s'ajoutera ensuite une exposition plus réduite, à l'intention du public scolaire, destinée à circuler dans les collèges et lycées du département.

À ce bilan des réalisations, il faut ajouter la parution, depuis 1998, du bulletin Yonne-Mémoire 40-44, dirigé par Jean Rolley et diffusé deux fois par an à environ 200 exemplaires par numéro ; les nombreuses conférences assurées dans tout le département par les membres de l'équipe de recherche ; l'aide apportée par l'ARORY aux élèves et aux professeurs qui participent chaque année au Concours national de la Résistance et de la Déportation ; l'aide apportée à d'autres chercheurs (étudiants, enfants ou petits enfants de résistants ou déportés, simples curieux intéressés par cette période, etc.) ; la constitution d'un fonds documentaire, à la fois local et national, sur l'histoire de cette période ; la création, en 2000, d'un site Internet ([www.arory.com](http://www.arory.com)) de plus en plus consulté, etc.

#### **Nouveaux projets**

De nouveaux projets sont à l'étude, notamment la participation de l'ARORY au grand projet de musée de la Résistance « virtuel », consultable sur Internet, lancé récemment par l'AERI.

On peut donc constater que l'ARORY a rempli d'ores et déjà une grande partie de ses objectifs. Faut-il pour autant considérer qu'elle les a tous remplis et qu'elle ne connaît aucun problème ? Bien évidem-

ment non !

L'ARORY a connu pendant son existence bien des tensions et bien des controverses, qui ont parfois amené certains membres à démissionner. Il ne pouvait en être autrement du fait de rivalités encore vivaces entre membres de groupes de résistance différents, ou d'opinions politiques opposées, sans compter les oppositions de caractères ! La place et le rôle des historiens au sein de l'ARORY ont mis aussi un certain temps avant d'être reconnus, un certain nombre d'anciens résistants ayant souvent tendance au début à considérer qu'une personne n'ayant pas vécu cette période et leur engagement ne pouvait pas comprendre et encore moins rendre compte de l'histoire de cette période. Mais ces difficultés ont peu à peu été surmontées quand les résistants se sont rendus compte que le travail des historiens était solide et que des liens personnels de confiance, parfois même d'amitié,

#### ***L'équipe qui anime l'ARORY peine à trouver de nouveaux membres prêts à assumer des responsabilités au sein de l'association.***

se sont instaurés entre les uns et les autres. Actuellement, si l'association, dont la situation financière est saine, peut envisager la réalisation de nouveaux projets, on peut nourrir des interrogations, voire des inquiétudes, concernant sa pérennité : en effet, pour une raison bien évidente, le nombre d'anciens résistants membres de l'association ne cesse de décroître. Alors qu'ils représentaient plus de 90% des membres lors de la création de l'ARORY, ils n'en représentent actuellement qu'à peine la moitié. À cette évolution, hélas inéluctable, le seul remède est de développer le recrutement de nouveaux adhérents. Faute de recruter suffisamment, dans le strict respect bien sûr des règles qu'elle s'est fixées (il n'est pas question de recruter des personnes qui pourraient avoir d'autres valeurs que celles définies par ses statuts), l'ARORY ne pourrait que peu à peu s'affaiblir.

#### **Questions pour l'avenir**

Mais ce n'est sans doute pas la menace la plus grave : l'équipe d'historiens qui assume depuis plusieurs années le travail de recherche et la réalisation des projets, mais qui a été amenée aussi à prendre en main en grande partie le fonctionnement de l'association, n'est pas épargnée par la lassitude, après des années d'un travail véritablement très prenant. Comme c'est le cas de bien d'autres associations, l'équipe qui anime l'ARORY peine à trouver de nouveaux membres prêts à assumer des responsabilités au sein de l'association. L'ARORY ne manque pas tellement d'adhérents (dont le nombre

est resté à peu près stable, aux alentours de 150, les quelques démissions récentes liées à la polémique partisane concernant le cas Grégoire ayant été compensées par de nouvelles adhésions], mais d'adhérents disponibles acceptant de s'impliquer dans le fonctionnement concret de l'association. Par ailleurs, les historiens aimeraient pouvoir à nouveau se consacrer à ce qu'ils aiment le plus, et ce en quoi ils sont le plus compétents, c'est-à-dire la recherche, notamment dans les archives. Les fonds conservés aux Archives départementales de l'Yonne sont loin d'avoir été entièrement exploités, sans parler d'autres archives, dont les archives allemandes. Ce ne sont pas les pistes de recherche

***Un des objectifs majeurs définis dès le début de l'association, la création d'un Musée de la Résistance de l'Yonne, n'est toujours pas définitivement atteint.***

qui manquent, car de nombreux aspects de cette histoire n'ont pas encore été traités, ou trop superficiellement. Comme au plan national, où les travaux de recherche et les publications sur cette période n'ont jamais été si nombreux, il reste beaucoup à faire dans l'Yonne.

**Un musée toujours attendu**

Par ailleurs, un des objectifs majeurs définis dès le début de l'association, la création d'un Musée de la Résistance de l'Yonne, n'est toujours pas définitivement atteint. Une petite équipe s'était pourtant rapidement mise au travail, collectant de nombreux documents (photos, tracts, etc.) et mettant en place, dans une salle de la Maison du Combattant, rue Basse Moquette, à Auxerre, un petit musée présentant des panneaux composés de photos et des objets illustrant le thème de la Résistance icaunaise. Mais ce petit musée souffrait du manque de personnes disponibles pour en assurer la permanence et ne pouvait donc être ouvert au public de façon régulière ; surtout, le local utilisé était bien trop exigü pour pouvoir y créer un vrai musée digne de ce nom. Malgré des recherches opiniâtres pour trouver un autre local plus adapté, aucune solution valable n'a pu être trouvée. D'autre part, la petite équipe d'anciens résistants qui s'était dévouée pour mettre en place ce musée a fondu peu à peu, si bien que, depuis plusieurs années, ce musée n'est plus accessible au public et la question d'un vrai musée de la Résistance icaunaise n'est toujours pas résolue. Deux projets ont relancé récemment la question : celui présenté par Jean-Luc Prieur, un collectionneur membre de l'ARORY, qui propose l'idée originale d'une péniche-musée pouvant circuler sur l'Yonne et les canaux icaunais et desservir ainsi une partie des villes du département ; l'autre projet, plus «

classique », est celui d'un musée installé dans les bâtiments du Musée Saint-Germain d'Auxerre et géré par ce musée (à qui la municipalité d'Auxerre a déjà confié la responsabilité des collections rassemblées rue Basse Moquette). Il est évident que ces projets, l'un ou l'autre, ne pourront connaître de réalisation que si un des partenaires indispensables, le Conseil général de l'Yonne pour le projet de péniche-musée, la municipalité d'Auxerre pour le projet Saint-Germain, ne leur accordent leur aval et leur soutien financier, ce qui est loin d'être acquis, car la conjoncture actuelle est peu favorable aux petits musées, auxquels les organismes bailleurs de subventions reprochent de coûter cher pour une fréquentation trop réduite.

**Réflexions pour l'ARORY**

Satisfaction légitime du travail important déjà accompli, même si certains objectifs n'ont pas encore été atteints, mais aussi inquiétudes pour l'avenir. Au fur et à mesure que les années passent, les résistants qui ont été les fondateurs et les principaux animateurs et soutiens de cette association disparaissent peu à peu, et cette évolution inévitable (que connaissent également toutes les associations d'anciens résistants et déportés) ne peut manquer d'avoir des répercussions importantes sur l'esprit et le fonctionnement de notre association. L'ARORY pourra-t-elle assurer durablement son existence et son activité, ou est-elle destinée à disparaître peu à peu, faute de nouveaux membres suffisamment passionnés par l'histoire de cette période pour s'investir aussi bien dans la recherche proprement dite que dans les tâches ingrates du fonctionnement de l'association, et prendre progressivement la relève de l'équipe en place ? À nous, tous ensemble, d'y réfléchir et d'essayer de trouver des solutions à ces questions. ■■■

# LE BULLETIN YONNE MÉMOIRE 40/44 A DIX ANS

**Dix ans après la création de l'ARORY, il a été décidé de créer un bulletin. Il s'agissait d'abord de faire apparaître l'association vivante, comme c'est le souhait de nombreuses associations. Il était aussi nécessaire de maintenir un lien entre ses membres, résistants et non résistants.**

par Jean Rolley

Le bulletin a été pris en charge par une équipe constituée des professeurs d'histoire membres de l'ARORY, qui avaient commencé à travailler, et à publier (Livre mémorial, Histoire de la Résistance Sénonaise). Ils firent le choix de faire du bulletin le moyen de faire connaître le résultat de quelques unes de leurs recherches, de faire du bulletin un bulletin « d'histoire ». Cette décision n'a pas été facile, car elle aboutissait à laisser de côté, au moins en partie, les « mémoires » des résistants ; certains nous l'ont reproché.

Nous avons évidemment beaucoup sollicité les témoignages des témoins-acteurs, nous les avons soigneusement conservés, mais nous ne les avons pas publiés dans le bulletin. Le fallait-il ? Il nous semblait difficile de publier des témoignages dont certains aspects nous apparaissaient plus ou moins contradictoires avec ce que nous montrait l'étude des sources d'archives que nous fréquentions sans cesse. La publication de ces témoignages aurait nécessité une édition « critique », accompagnée de nombreuses notes. Cela nous a semblé une entreprise bien délicate.

C'est donc un bulletin qui a mis l'accent sur la « recherche », comme le nom de l'association y invitait. Le souci principal a été de ne pas laisser de côté des éléments importants. Dans la réalisation des biographies, nous

avons cherché à présenter des figures éminentes de la Résistance de l'Yonne, mais aussi des résistants moins connus ; dans les dossiers, nous avons cherché à aborder non seulement la Résistance, mais aussi ce qu'a été l'occupation, le régime de Vichy, la connaissance du contexte étant indispensable à la compréhension de la Résistance. Nous avons essayé de replacer les événements qui se sont déroulés dans l'Yonne dans leur contexte national ; c'est ainsi que nous avons regardé ce que sont certains des « mouve-

***Nous pensons avoir fait apparaître ainsi qu'il n'y a pas d'histoire « locale », mais que l'étude d'un département permet de mettre en lumière ce qu'a été la guerre de 1939-45 pour la zone occupée.***

ments », ce que sont les actions de certains « réseaux ».

Ce travail a été ensuite encouragé par les recherches faites pour la réalisation du cédérom, puis du livre paru en 2007. Le bulletin nous a ainsi permis de faire partager un certain nombre de mises au point dans des domaines qui n'avaient guère été traités jusque là, que ce soit le travail obligatoire (n° 10), les FFI dans la guerre (n° 13), la spoliation des juifs (n° 14), l'installation du PC du réseau Jean-Marie dans l'Aillantais (n° 4), le cas de la cellule de parachutage Suzon dans le Tonnerrois (n° 9), etc.

Nous pensons avoir fait apparaître ainsi qu'il n'y a pas d'histoire « locale », mais que l'étude d'un département permet de mettre en lumière ce qu'a été la guerre de 1939-45, en tout cas pour la zone occupée. Et cela a

permis de montrer que la réalité est complexe et que cela ne peut se mesurer à travers quelques parcours légendaires.

Enfin nous nous sommes efforcés de rendre le bulletin plus attractif ; pour cela nous avons bénéficié du concours précieux d'un graphiste qui s'est engagé à nos côtés et qui réalise désormais la maquette du bulletin. Il est bénévole, comme le sont tous ceux qui écrivent les articles publiés dans *Yonne Mémoire 40/44*.

Mais il faut bien en venir à cet aspect du bilan en retrait par rapport à nos ambitions, celui de la réception. À la création, nous avons espéré que les professeurs d'histoire du département seraient intéressés par cette entreprise, et qu'ils disposeraient ainsi de quelques éléments pour illustrer le travail consacré dans les programmes à la guerre de 1939-45. Nous les avons contactés, ainsi que les centres de documentation des collèges et lycées. L'écho a été faible, notre déception a été grande. Quelques enseignants ont suivi notre travail : ce sont ceux qui ont fait participer certains de leurs élèves au Concours de la Résistance et de la Déportation. Pourquoi ?

Ensuite, nous avons constaté l'absence, ou presque, de réactions à cette publication.

A-t-elle été considérée comme trop austère, sans suffisamment de récits, même d'anecdotes ? Il y eut un cas, celui du dossier concernant René Grégoire. Mais cette réaction venait d'un parti politique, en tant que tel (c'est pour cette raison que nous avons pris la décision de publier un numéro spécial, de mise au point). Il reste que nous devons nous interroger sur la nature de ce bulletin.

Cela pose une question plus générale qui est celle des relations de l'ARORY avec les anciens résistants, et leurs descendants, les « jeunes » et leurs professeurs d'histoire, les médias locaux, les sociétés savantes, les cercles, associations. La fréquentation de plus en plus grande de l'univers virtuel est-elle compatible avec le maintien d'un bulletin ? Sans doute, mais avec quelle articulation ? ■

# CONTRIBUTION À L'HISTOIRE DE LA MÉMOIRE : RÉSISTANCE ET « RÉSISTANCIALISME » DANS L'YONNE

Le dossier que nous présentons ici nous a semblé s'imposer pour plusieurs raisons. D'abord, l'occasion est bonne dans ce numéro qui évoque les 20 ans de l'ARORY : le moment n'est-il pas venu de revenir sur l'histoire de la Résistance dans le département, en particulier l'histoire de sa mémoire ? Ensuite, l'étude de la mémoire de la Résistance est désormais au programme d'histoire des classes terminales littéraires.

Frédéric Gand soulève la question d'une vision de la Résistance caractérisée par l'usage de la notion résumée par le mot « résistancialisme », mot proposé par Henri Rousso à la fin des années 1980. Cette vision mettait en avant l'action résistante, les exploits des résistants, affirmait le soutien massif des Français à la Résistance, et à l'inverse avait tendance à minimiser la place de la collaboration ; la France de la collaboration n'était pas la « vraie » France. La question présentée ici par Frédéric Gand est de savoir comment dans l'Yonne cette phase « résistancialiste » a été présente, et quelles formes elle a prise. **Le rédacteur en chef**

par Frédéric Gand

**D**epuis la fin des années quatre vingt, certains historiens ont popularisé la notion de « résistancialisme<sup>1</sup> » pour désigner une vision mythique qui s'est imposée de la Libération jusqu'aux années 1970. Celle-ci retient l'image magnifiée d'une Résistance glorieuse, massive et unie, tout en refoulant l'œuvre collaboratrice de Vichy, en particulier sa responsabilité dans la mise en œuvre du génocide. Cette mémoire « résistancialiste » est soit gaulliste soit communiste et s'est affirmée dès la

Libération. Avec la mémoire gaulliste, se constitue l'image consensuelle d'une Résistance sans divisions et largement soutenue par les Français. Le général de Gaulle, son chef providentiel, l'aurait unifiée avant d'en faire l'armée combattante qui libère la France et en sauve l'honneur

**AVEC LA MÉMOIRE GAULLISTE,  
SE CONSTITUE L'IMAGE  
CONSENSUELLE D'UNE  
RÉSISTANCE SANS DIVISIONS ET  
LARGEMENT SOUTENUE PAR LES  
FRANÇAIS.**

perdu à Vichy. À la Libération, cette vulgate permet aussi de marginaliser le Parti communiste qui supporte très mal cette interprétation globalisante minimisant sa résistance intérieure et majorant la Résistance extérieure. La mémoire communiste n'obéit pas aux mêmes ressorts. Le Parti communiste, qui s'intitule alors « *parti des 75 000 fusillés*<sup>2</sup> », prétend incarner la Résistance entière, autant par ses effectifs combattants que par le nombre de ses sacrifiés. La résistance communiste est présentée comme l'émanation populaire de la Nation que le PCF aurait guidée vers la libération de la France. Mais le « résistancialisme » communiste ne se fonde pas uniquement contre de Gaulle, il cherche aussi à faire oublier son attitude ambiguë entre l'été 1939 et le printemps 1941, entre le pacte germano-soviétique et l'invasion de l'URSS.

À la Libération, ces deux formes de « résistancialisme » ont ainsi contribué à façonner l'image d'une Résistance héroïque. À la même époque, la mémoire de la déportation, malgré d'assez nombreux témoignages au retour des camps, n'a pas connu le même succès et est restée sans écho dans une France préoccupée par la Reconstruction, soucieuse de tourner la page. En 1954, une loi votée à l'initiative du Réseau du souvenir a institué la journée nationale de la Déportation (dernier dimanche d'avril) et a réparé cet oubli, en partie lié au silence, relatif, des déportés. La geste « résistancialiste » connaissait sa première éclipse mais a été relancée par le retour de de Gaulle au pouvoir, notamment en 1964 avec l'entrée au

» Panthéon de Jean Moulin.

Cette vision existe-t-elle dans l'Yonne et sous quelles formes ? Quelle part, volontaire ou non, les acteurs de l'époque, regroupés dans les associations d'Anciens (combattants, résistants, déportés, internés..) ont-ils pu jouer ? Y a-t-il eu « résistancialisme » dans l'Yonne ? Autant de questions auxquelles il est déjà possible de répondre à grands traits avant une étude plus approfondie. L'histoire des associations d'anciens résistants n'est pas encore faite dans l'Yonne alors qu'elle émerge dans d'autres départements, comme dans l'Oise<sup>3</sup>.

**L'ESPRIT « RÉSISTANCIALISTE » DE LA LIBÉRATION : LE MAQUISARD LIBÉRATEUR**

À la Libération, s'impose la figure du maquisard qui vient de combattre pour délivrer la France et est sur le point de partir dans les régiments poursuivant la guerre contre l'Allemagne nazie. Cette situation le place dans une posture héroïque que personne ne peut lui contester. Face à lui, le collaborateur cherche à se faire oublier des Comités locaux de libération qui peuvent le faire traduire devant les tribunaux d'épuration - cour de justice et chambre civique - tandis que le déporté, politique (résistant) ou racial (juif), attend encore sa libération et son rapatriement.

Dans l'Yonne, cette représentation s'exprime bien lors des funérailles des maquisards organisées pendant la période d'accalmie qui précède le départ pour l'Est de la France. En septembre 1944, alors que de nombreux résistants s'engagent dans le 1<sup>er</sup> régiment du Morvan partant combattre dans les Vosges et l'Alsace, *L'Yonne républicaine* datée du 6, relate, d'après un texte de l'état-major FTP-FFI, les obsèques à Neuilly de Gaston Chambriard et René Délétang :

« Partis le 31 août en patrouille avec leur groupe et qui trouvèrent la mort au cours d'une rencontre avec un groupe d'Allemands. (...) Une nombreuse assistance se pressait dans le petit cimetière ; (...) un détachement de la compagnie Pierre-Semard rendait les honneurs. M. le maire de Neuilly et le chef du détachement occupant le pays, saluèrent la mémoire de ces deux héroïques fils de l'Yonne et exhortèrent tous les jeunes Français à suivre leur exemple<sup>4</sup>. »

Ces hommages se multiplient et sont retranscrits par la presse. Un mois plus tard, le même journal évoque cette forme d'héroïsme militaire, à l'occasion des obsèques de René Vincent et de Marcel Comèse, célébrées unanimement à Tonnerre<sup>5</sup> :

« Une très nombreuse assistance se pressait aux obsèques de ces deux braves Français célébrées en l'église Saint-Pierre. Un détachement FFI de la demi-brigade Verneuil, sous le commandement du lieutenant Lacage, rendait les honneurs. Les autorités civiles et militaires de la ville y assistaient. (...) L'inhumation de René Vincent a eu lieu à Marolles (Aube) et celle de Marcel Comèse au cimetière Saint-René. Au nom des camarades de ce dernier, M. Luc Chaussin a prononcé l'adieu suivant » :

« (...) C'est le 24 juillet que, répondant à l'appel lancé à tous les Français, tu te joignais à nous pour chasser le boche. (...) Tu vécut avec nous les pénibles premiers jours du maquis, où réunis à plus de 400 dans un petit village de sept foyers (...), nous attendions l'ennemi. (...) Au retour d'une expédition au cours de laquelle la mort nous frôla tous, tu tombas mortellement blessé à nos côtés. (...) Aujourd'hui, à la veille de partir en Allemagne, pour le grand combat, nous commémorons ce triste matin du 26 juillet. Nous ne doutons pas que si le destin eut été pour toi moins funeste, tu serais aujourd'hui, toi aussi, volontaire. (...) A tes parents aujourd'hui présents, nous sommes fiers de pouvoir dire : votre fils est mort en brave, tombé au champ d'honneur. Il a bien mérité de la patrie. »

Et tandis que *L'Yonne républicaine* publie la rubrique des « héros de la Résistance », l'organe du PCF de l'Yonne, le *Travailleur de l'Yonne*, se pose en dépositaire intrinsèque de l'honneur résistant et ne manque pas une occasion de célébrer les héros. On retrouve ici le « résistancialisme » proprement communiste jouant sur la thématique du parti des fusillés.

Dans son numéro du 6 novembre 1945, un article intitulé *Le 1<sup>er</sup> Novembre à Auxerre stigmatise les cérémonies funèbres*. « Nos Héros méritaient beaucoup mieux.. » dit le sous-titre, explicité par la première phrase : « Nous avons, avec regret, constaté tout d'abord le

désintéressement des Auxerrois à rendre hommage à nos morts. » Dans le même numéro, un long article titré « *La Population de Merry-sur-Yonne a honoré la mémoire de deux patriotes* », retrace une cérémonie rendue en l'honneur d'Émile Laureillard et d'un tirailleur inconnu<sup>6</sup> :

« Nombreuse fut l'assistance qui participa le jour de la Toussaint (...) à l'inauguration de la stèle érigée à la mémoire de deux victimes de la barbarie hitlérienne. (...) M. Savry, maire de Merry-sur-Yonne, fit l'historique de ces deux crimes (...) ».

« Le 2 août 1944, Laureillard tomba dans une embuscade allemande alors qu'il assurait une liaison en compagnie de quelques camarades de maquis. Ils n'hésitèrent pas à ouvrir le feu et se défendirent courageusement jusqu'au bout. (...) Seul survivant, grièvement blessé, Laureillard fut traîné à la prison d'Auxerre. (...) Interrogé, torturé, il ne voulut dévoiler aucun des secrets qu'il détenait en sa qualité de chef du 2<sup>e</sup> bureau de l'État major FFI départemental Libération-Nord. (...) Le 15 août au petit jour, il fut aperçu pour la dernière fois.



Monument de Merry-sur-Yonne. [cliché A. Fouanon]

[...]Que ce monument, Mesdames, Messieurs, demeure pour nous, pour nos jeunes gens, pour nos enfants, pour les générations qui suivront, une leçon vivante et toujours présente. [...] Brave soldat Nord africain inconnu, et vous capitaine FFI Laureillard, dormez en paix. Nous veillons et veillerons toujours sur vos restes glorieux. Veillez en retour sur nous comme vous avez veillé sur la France dont vous avez sauvé l'honneur. »  
« Les enfants des écoles qui participèrent à cette inauguration entonnèrent le Chant des Partisans. La cérémonie se poursuivit au monument aux morts où les enfants déposèrent des gerbes en récitant des poèmes. [...] »

Cette dernière cérémonie condense tous les traits de la mémoire « résistancialiste ». D'abord l'héroïsation du maquisard, tombant valeureusement lors des combats de l'été 44 et restant courageux face à la torture, puis la référence aux valeurs de

### L'HONNEUR DES MAQUISARDS RACHÈTE LE DÉSHONNEUR DES COLLABORATEURS ET LA LIBÉRATION EST UNE VICTOIRE SUR L'ENNEMI QUI EFFACE LA DÉFAITE DE JUIN 1940.

la Résistance, et notamment la lutte pour la liberté contre la barbarie nazie, l'unité de la Résistance libérant la France et enfin le sacrifice pour la patrie et la Nation. Celle-ci, soudée derrière ses nouvelles autorités, sanctionne ce sacrifice offert en modèle à la jeunesse. S'affirme donc la volonté d'édifier les jeunes générations pour marquer la mémoire collective. Ainsi se forge la mémoire résistante. En France, comme dans l'Yonne, se joue alors une véritable renaissance française. L'honneur des maquisards rachète le déshonneur des collaborateurs et la Libération est une victoire sur l'ennemi qui efface la défaite de juin 1940. La Résistance a sauvé la France et participe à son redressement.

### LE « RÉSISTANCIALISME » DES LIEUX DE MÉMOIRE : LE HÉROS TOMBÉ POUR LA FRANCE

Dans l'Yonne, ces célébrations rendues à la Libération se poursuivent intensément

pendant quelques années et donnent naissance à de nombreux lieux de mémoire - stèles, plaques ou monuments - qui inscrivent la geste résistante dans la pierre et le paysage<sup>7</sup>. Leurs inscriptions sont-elles empreintes de « résistancialisme » ? On ne peut nier une forte thématique combattante qui dessine une Résistance plus militaire que civile. Elle correspond aux nombreuses pertes de l'année 1944, entre le printemps et l'automne, alors que la Résistance n'a jamais autant ressemblé à une armée régulière (engagement FFI, armement, État-Major départemental...). De nombreux résistants icaunais vont d'ailleurs s'engager, pour la plupart dans les rangs de la 1<sup>re</sup> armée française, pour combattre dans les Vosges et en Alsace. La résistance maquisarde et militaire de l'été 44 semble plus consensuelle que les autres formes de résistance et gagne plus facilement l'adhésion d'une

discrètement et ne concerne qu'un nombre restreint de lieux de mémoire. L'inscription honore alors « les héros » (stèles R. Froissart à Brion, Mittay et Peigné à Arces, ou des gendarmes à Avallon), parfois « les héros de notre Libération » (maquis Aillot au monument aux morts de Vireaux), les « héros de la Résistance » (plaques et stèles Guibert, Néron et Moncron à Dissangis) ou « héros du maquis » (plaque Guyollet, Fortier-Quentin et Simon à Moulins-en-Tonnerrois), « tombés glorieusement » (plaque R. Travers à Bléneau) ou « héroïquement » (plaque Dumont à Guerchy). On trouve quelquefois, de manière plus simple et plus symbolique, un dessin ou une gravure représentant la couronne ou la palme des héros (monument J. Carré à Trucy-sur-Yonne, ou plaque Paul Maugras à Villy).

Mais dans la grande majorité des cas, les



Plaque André Maurais à Aillant-sur-Tholon, « pur et courageux héros de la Résistance et de la déportation » [cliché H. Bordat]

population familiarisée avec les maquis mais beaucoup moins informée des actions de propagande, de renseignement ou d'évasion. Sans oublier la charge émotionnelle suscitée par la disparition de nombreux et souvent très jeunes maquisards.

L'héroïsme résistant y est évoqué mais

faits sont présentés sobrement : les résistants sont morts pour la France ou ont été « tués », « fusillés par les Allemands » ou sont « tombés » pour la liberté, la patrie ou la délivrance de la France. À Grandchamp, une stèle rend hommage à trois membres du maquis de Merry-Vaux « tués en combat pendant la »

» libération de l'Yonne », tandis qu'à Auxerre, la plaque située place Maréchal Leclerc honore les « volontaires du 1<sup>er</sup> régiment qui sont tombés pour la liberté et l'honneur de la France ». Il faut signaler quelquefois la mention de « martyr » qui rappelle la portée du sacrifice dans l'Yonne ou en déportation « martyrs de la résistance » [stèle Maugras et Paissan à Chablis] ou « martyr de la Liberté » [plaque G. Varenne à Laroche-Saint-Cydroine, ou stèle Sens et Doiret à Bassou]. Cette évocation du sacrifice peut s'accompagner d'une condamnation morale de la barbarie nazie, comme c'est le cas à Saint-Julien-du-Sault sur la plaque F. Lauret, « victime de la barbarie nazie », ou sur la stèle de Bussy-en-Othe honorant les maquisards de la forêt d'Othe : « ceux qui sacrifient leur vie contre la barbarie nazie ». Parfois même l'inscription comporte un ressentiment germanophile -fort compréhensible à l'époque- comme la plaque G. Forgeot à Noyers-sur-Serein : « ... lâchement massacré par les boches », ou celle de H. Arnon à Cheney « ... lâchement fusillé par les Allemands.. » ou encore celle de Ménigault et Scarton à Saint-Sérotin « ... lâchement assassinés ». Il est notable que la germanophobie en tant que telle n'apparaît jamais, sinon

dans le cas particulier de Joux-la-Ville : « l'Allemagne déshonorée ».

Mais il existe une autre manière de célébrer l'héroïsme résistant. Au lendemain de la guerre, il semble évident d'associer les héros de la Résistance à ceux de la Grande guerre. De nombreuses plaques sont ainsi fixées sur les monuments aux morts de la guerre 14-18, reliant les deux conflits dans une même défense de la France. L'héroïsme résistant devient celui du soldat de toutes les guerres, comme à Vireaux ou à Briennon-sur-Armançon, au risque de gommer la spécificité de la seconde guerre. L'évocation du devoir militaire accompli pour la patrie rapproche le maquisard du poilu de la guerre de 1914-1918 mais en gomme l'identité résistante et, au delà, brouille l'image de la Résistance, réduite aux combats de la Libération. On note toutefois, de temps à autre, un souci de commémorer la différence, comme à Poilly-sur-Tholon où l'amicale fit ériger en 1947 un monument aux morts de la guerre 39-45.

La plupart de ces lieux de mémoire remplissent donc le même rôle que les monuments aux morts de la Grande guerre et en adoptent la fonction mémorielle : rappeler le juste sacrifice pour la France et proclamer l'unité de la Nation. À ce titre, la

lutte armée des maquisards permet le trait d'union avec les unités combattantes de la guerre de 1914-1918. C'est une des caractéristiques du « résistancialisme », qui minore les formes moins consensuelles de la Résistance et qui permet par ailleurs d'occulter les années de collaboration. Mais à partir des années cinquante, les nouveaux monuments évoqueront davantage la diversité de la Résistance et de la déportation<sup>9</sup>.

Il reste à envisager la contribution de ces monuments à la mémoire résistante. Pour la plupart d'entre eux, il s'agit surtout de se souvenir. Pour d'autres, minoritaires, l'appel à la mémoire est une volonté manifeste de culte civique et de devoir de mémoire. Mais à divers degrés. L'honneur rendu aux héros reste très souvent mesuré et se présente comme une glorification des valeurs morales et patriotiques des combattants, précisées dans la dernière phrase de l'inscription. Après la date et le nom des combattants, viennent leurs motivations : la défense de la France ou de la patrie et la lutte pour la liberté contre la barbarie nazie. Mais quelquefois cet appel au recueillement invite aussi le passant à mesurer le sacrifice de ces héros, sacrifice prix de sa liberté.

À Escamps, la plaque en hommage à M.



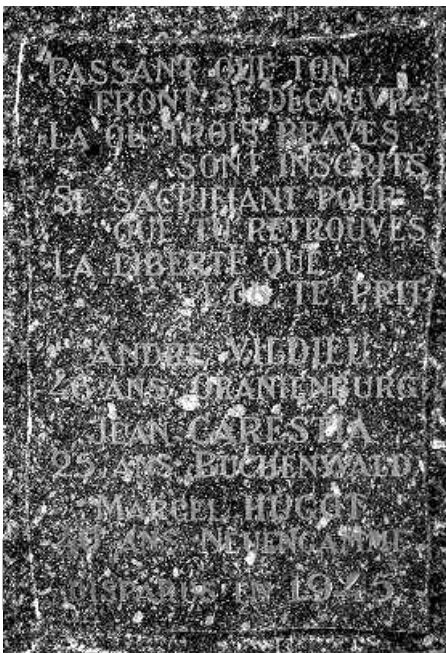
Monument aux morts de la Grande guerre à Briennon-sur-Armançon (cliché T. Roblin).  
Les plaques à la mémoire de Blondeau et Laminé sont intégrées dans un ensemble monumental où la Seconde Guerre mondiale se fonde dans la première

Monument aux morts de Poilly-sur-Tholon (cliché T. Roblin).





Lannier et Y. Joseph débute par « *Passant recueille-toi* », tandis qu'à Avallon, le monument dédié au sept résistants du maquis Verneuil se termine par « *Ils sont morts pour toi* ». Plusieurs monuments rappellent le prix de la liberté : celui de Coulanges-la-Vineuse (Carestia, Hugot et Vildieu) « *Passant que ton front se découvre là où sont inscrits trois braves se sacrifiant pour que tu retrouves la Liberté que l'on te prit* », ou celui de Sormery (Mathieu et Bourgoin) « *Passant incline toi devant ceux qui donnèrent leur vie pour que la France vive* ». On peut aussi trouver une sentence, comme sur le monument de Lavau du National maquis 1 : « *Les causes qui meurent sont celles pour lesquelles on ne sait pas mourir* ».



Monument de Coulanges-la-Vineuse (Carestia, Hugot et Vildieu) [Cliché A. Fouanon]

## LA DÉPORTATION ET SA MÉMOIRE « RÉSISTANCIALISTE » : LE RÉSISTANT DÉPORTÉ

Au printemps 1945, le département vit au rythme de l'épuration légale quand reviennent les déportés. Dans une même colonne, *L'Yonne républicaine* du 3 mai annonce d'abord la « condamnation de deux dénonciatrices », l'une de Savigny-sur-Clairis et l'autre de Villeneuve-l'Archevêque, puis la composition des « jurys de la Cour de justice et de la

Chambre civique pour le mois de mai » avant de terminer par une très longue liste de rapatriés sous le titre : *Nos absents rentrent : nouvelle liste de prisonniers et déportés rapatriés communiquée par la maison du Prisonnier*.

Parmi ces absents, les déportés sont beaucoup moins nombreux mais se manifestent dès leur retour. Leurs témoignages donnent naissance à une mémoire de la déportation qui affirme aussitôt la singularité de l'expérience concentrationnaire. Dans l'Yonne, cette expression est particulièrement précoce et se concentre sur les deux premières années. Un temps individuel en 1945 et un temps collectif en 1946, porté par l'ADDIPY (Association départementale des déportés et internés politiques de l'Yonne). Dès le printemps 1945, *L'Yonne républicaine* diffuse des articles et des témoignages sur les camps de la mort comme ceux de Buchenwald (Jean Rieg) et de Bergen-Belsen (Lucien Labussière). Le 8 mai 1945, le journal publie même le témoignage d'un jeune juif auxerrois, Simon Igel, revenu du camp d'extermina-

## DÈS LE PRINTEMPS 1945, L'YONNE RÉPUBLICAINE DIFFUSE DES ARTICLES ET DES TÉMOI- GNAGES SUR LES CAMPS DE LA MORT COMME CEUX DE BUCHENWALD. (Jean Rieg)

tion d'Auschwitz. Cette manifestation de la mémoire de la déportation raciale est inédite dans l'Yonne mais sera sans lendemain. La communauté juive est très peu nombreuse dans le département<sup>10</sup> et la déportation raciale n'est pas encore distinguée de la déportation politique, comme en témoigne Simon Igel dans cet article qui évoque l'extermination : « *Tous les mois une sélection était faite par un officier SS (...) (environ 1000 par mois). C'était le four crématoire qui les attendait* » mais sans l'articuler à la notion de camp d'extermination. Il parle plutôt de ses « *divers Kommandos de travail* » de Monowitz ou de Nordhausen.

Il faut ajouter à la presse<sup>11</sup>, les premières publications de déportés dont *La colline sans oiseaux - 14 mois à Buchenwald* de Jean Puissant<sup>12</sup>, un véritable exploit de

rédaction établi dès son retour, de mai à août 1945, et immédiatement publié. L'année suivante, les déportés, regroupés au sein de l'ADDIPY, se dépensent sans compter et multiplient les articles, les expositions et notamment les conférences. On en comptera plus d'une vingtaine tenues dans le département par des conférenciers missionnaires, qui désignent leur action sous le nom de « *croisade des déportés*<sup>13</sup> ».

*L'Yonne républicaine* du 15 mars 1946 évoque l'une de ces conférences où intervinrent entre autres résistants Jean Marot<sup>14</sup>, président de l'ADDIPY, René Aubin, André Mauraisin et les abbés Bruni et Bouillier. Son titre est :

« **La croisade des déportés politiques** » : « *La conférence sur les camps d'extermination nazis, organisée mercredi soir dans la grande salle de la maison du peuple, à Auxerre par l'association départementale des déportés politiques, a remporté un succès qui prouve péremptoirement que nos populations icaunaises n'ont rien oublié et qu'elles portent à ceux des leurs qui ont tant souffert pour sauver la France de l'oppression (...) une affection et une gratitude que le temps ne saurait éteindre. (...)* »

Le qualificatif de « politiques » présent dans cet extrait, et dans d'autres articles, prouve que la mémoire de la déportation se construit à l'époque dans le champ de la mémoire résistante. Les déportés se déclarent « politiques<sup>15</sup> » au nom de leur combat pour la liberté contre la barbarie nazie. Pour les dirigeants et conférenciers de l'ADDIPY, la déportation est la suite logique de leur engagement dans la Résistance. Certes l'adjectif est assez flou pour désigner les résistants, les fusillés et les victimes des rafles mais il est également assez précis pour exclure les prisonniers de guerre et les requis du travail obligatoire. D'autant qu'à l'époque la déportation raciale n'est pas distinguée de la déportation résistante et que les « camps d'extermination » sont assimilés aux camps de concentration. La souffrance du déporté, aussi spécifique soit-elle, est un ultime sacrifice qu'un résistant rend à la France.

Dans ce même esprit, André Ragot publie en 1948 *N. N. Nuit et brouillard*<sup>16</sup>, un témoignage de son parcours au Struthof >>>

» et à Dachau : un devoir de mémoire sur ses souffrances mais aussi la confession d'un déporté politique refusant l'assimilation avec les prisonniers de guerre ou les requis du travail obligatoire :

**« Avis au lecteur »**

« Dans ce livre j'ai réuni les notes que j'avais pu jeter sur le papier au péril de ma vie et les souvenirs qui n'étaient gravés que dans ma chair et ma mémoire ; [...] j'ai le sentiment de faire œuvre utile et de m'acquitter d'un devoir. [...] »

Dans sa conclusion il ajoute : « puis ce fut le vol du titre de déporté par ceux qu'on a appelés « les déportés du travail » [...] Nous avons acheté ce titre de déporté d'assez de souffrances [...] de trop de sang... pour le partager ».

Les déportés, certes soucieux de témoigner, se considéraient d'abord comme des résistants et, à leur retour, réclameraient naturellement leur part de responsabilité au sein des différentes institutions. Ce que rappelle le président Jean Marot dans *L'Yonne républicaine* du 10 août 1945 :

« L'association départementale des déportés et internés politiques qui vient d'être créée se propose de nombreuses tâches. Elles sont déjà entreprises dans tous les domaines : épuration, collaboration à l'œuvre de redressement de la France républicaine et sociale, aide totale aux victimes des hordes nazies. »

Ainsi la mémoire de la déportation s'est construite comme un complément de la mémoire résistante avec des objectifs identiques : hommage aux morts glorieux, rappel du sacrifice pour la France et la liberté, sans oublier le désir de marquer la mémoire collective par le biais des jeunes générations. Les associations d'anciens résistants et d'anciens déportés ont donc poursuivi les mêmes buts. Pour Robert Loffroy, président de l'ANACR<sup>17</sup>, c'était « un devoir de fidélité envers la mémoire de tant de bons camarades, tant de femmes et d'hommes héroïques disparus. [...] Pour moi qui avais eu la chance de leur survivre, œuvrer à perpétuer leur mémoire était une tâche sacrée. [...] Et puis il y avait leurs familles douloureuses<sup>18</sup>. »

Un souci identique anime le président de l'ADDIPY, Jean Marot, s'exprimant dans *L'Yonne républicaine* du 10 août 1945 :

« Ô chers camarades disparus pour la « Liberté » du monde, nous vous avions promis en vous survivant, de défendre votre mémoire, de défendre vos foyers endeuillés. [...] Nous tenons parole. C'est tout un d'honorer la mémoire des camarades de combats tombés en France ou dans les camps de l'Est. »

À Auxerre, le monument des déportés et fusillés illustre cette proximité entre mémoire résistante et mémoire de la déportation. Le mouvement déporté représenté par l'ADDIPY souhaitait un mémorial honorant tous les martyrs de l'Yonne : les internés fusillés dans le département mais aussi les victimes des camps. Tout en rappelant la spécificité de la déportation, elle souhaitait aussi rappeler la Résistance. En 1946, Jean Marot en a dressé le plaidoyer dans *L'Yonne républicaine* du 22 février 1946. Ce monument verra le jour en 1949<sup>19</sup> :

**« Pour l'érection, à Auxerre, d'un monument aux déportés politiques »**

« À la suite d'initiatives de collectivités ou de groupements s'élèvent des monuments, se posent des plaques, s'inaugurent des rues en hommage, à la mémoire de certains de nos camarades déportés ; [...] nous donnons de grand cœur le patronage de l'association à chacune d'elles lorsqu'il nous est demandé. Mais de nombreux camarades de tous âges,

de toutes conditions sont morts déportés qui furent aussi de grands Français, de grands martyrs et dont les actes courageux [...] n'en demeurent pas moins utiles à la cause commune ; [...] ceux là ne doivent pas être oubliés. [...] Nous entourons également du même pieux hommage tous les morts de cette guerre, où qu'ils soient tombés, qui ont donné généreusement leur vie pour la patrie. [...] Cependant nous désirons que les déportés de l'Yonne [...] aient leurs noms mêlés et inscrits en lettres d'or sur le même socle. [...] Nous désirons que le carnage scientifiquement organisé dans les camps de la mort lente [...] soit sculpté dans la pierre et le marbre pour en perpétuer l'horreur aux générations futures. [...] Un comité d'honneur dont M. le préfet de l'Yonne a bien voulu accepter la présidence, est en voie de constitution [Paul Gibaud]. Des démarches sont entreprises auprès de la municipalité d'Auxerre pour obtenir d'elle un emplacement. [...] Avec le concours de toutes les municipalités, nous ne doutons pas que s'érige bientôt [...] le monument aux déportés politiques [...] montrant au passant -passant d'aujourd'hui, passant de demain-, qu'il ne faut pas douter de l'homme car il en est qui ont pu [...] souffrir atrocement et mourir, pour que vivent libres et heureux les autres hommes !<sup>20</sup> ».

Monument aux déportés d'Auxerre (cliché C. Delasselle).



## LE DEVENIR DU « RÉSISTANCIALISME » : DU RÉSISTANT COMBATTANT AU RÉSISTANT CITOYEN

Dans les décennies de l'après-guerre, alors que la France se détournait des mémoires de la guerre, les gouvernements successifs échouèrent à clarifier le statut de résistant. Considérés avant tout comme des militaires, les résistants furent victimes d'une vision « résistancialiste ».

L'absence de reconnaissance s'est déjà manifestée à la fin des années quarante alors que s'éteignait la mémoire de la déportation. Les Français, qui s'efforçaient d'oublier les heures noires de l'Occupation, ne purent s'ouvrir suffisamment aux déportés qui en conçurent de l'amertume et se replièrent sur eux-mêmes. Ce que pressentait André Ragot en 1948 en écrivant *N. N. Nuit et brouillard* : « *Mon témoignage est peut-être tardif mais c'est tant mieux car mon espoir est qu'il ait le mérite de secouer l'indifférence qui retombe avec l'oubli* ». Le début des années cinquante fut marqué par les lois d'amnistie des collaborateurs votées en 1951 et 1953, dont l'indulgence était une forme de démenti du sacrifice résistant et une inflexion du « résistancialisme ».

Ce dernier réapparut pourtant sous une forme inattendue et se porta sur le statut résistant. Les résistants qui voulaient bénéficier d'une pension militaire devaient obtenir le statut de « Combattant volontaire de la Résistance » (CVR), ouvrant droit à la retraite. Les pouvoirs publics pouvaient accepter ou refuser les candidats et se retrouvaient en situation de définir ce qu'est un résistant. Deux visions politiques - exacerbées par la guerre froide - s'opposaient depuis 1945. La conception militaire du général de Gaulle (ordonnance du 4 mars 1945) les assimilait aux « poilus » et les obligeait à justifier à la fois d'une unité - même clandestine - reconnue par le Conseil national de la Résistance et d'une période de guerre de trois mois de combat (90 jours). La conception civile et populaire, défendue surtout par le PCF, leur reconnaissait d'autres formes de résistance - comme la propagande contre l'idéologie nazie - et refusait la nécessité d'une homologation militaire (pour les

groupes isolés).

Le débat parlementaire, qui posait la question difficile de l'identité résistante, renforça la conception militaire gaulliste par la loi du 15 mai 1946 qui optait pour une Résistance plus militaire que civile, plus extérieure qu'intérieure (favorable aux unités régulières de la France libre) et plus élitiste que massive, tout en écartant de vrais résistants : les blessés, les internés les déportés, ceux qui ont résisté dans les camps. De plus la loi réduisait à 9 mois le délai - le délai de forclusion - pour le dépôt d'un dossier de candidature. Une polémique s'ensuivit et rebondit avec la loi du 25 mars 1949 qui confirmait ce statut militaire, alors que le PCF avait perdu son pouvoir d'homologation au sein du CNR et des associations d'Anciens Combattants<sup>21</sup>. C'est ainsi que se fondèrent des associations catégorielles capables de résister à l'État. On trouvait aux côtés de l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance (ANACR), la Confédération nationale des combattants volontaires de la Résistance (CNCVR) et l'Association nationale des combattants volontaires de la Résistance (ANCVR)<sup>22</sup>. Robert Loffroy, président fondateur de l'ANACR dans l'Yonne, a évoqué ainsi ce climat<sup>23</sup> :

*« Alors qu'ils furent ballottés de statuts en forclusions<sup>24</sup>, soumis à des discriminations, dupés par la délivrance de certificats, ultérieurement déclarés sans valeur, voici les résistants de nouveau frappés par les forclusions qui rendent impossible la délivrance de la Carte de Combattant volontaire de la Résistance dans les conditions prévues par la loi de 1949. (...) Cette mesure est d'autant plus intolérable que la Résistance est l'unique catégorie de combattant de toutes les guerres qui ait été frappé de forclusion. Alors que furent données les cartes à un Papon, à un Balestre, on ose en priver les Résistants qui apprennent à l'âge de la retraite que leurs vieux papiers ne peuvent faire prendre en considération le temps de leur volontariat. (...) Pour obtenir de nouveau la levée des forclusions, l'ANACR a repris la lutte<sup>25</sup>. »*

Mais ce statut se transforme dans les années quatre vingt quand les parlementaires portent attention à l'engagement plutôt qu'à la lutte armée et reconnais-

sent enfin la spécificité du statut résistant. Après la fin de la guerre froide et cinquante ans plus tard, celui-ci n'a plus valeur d'enjeu. La loi du 10 mai 1989 lève définitivement la forclusion et réduit la règle des 90 jours à 80, sans entraîner un flot de demandes (70 000 candidatures). Le résistant est toujours ce combattant de la barbarie nazie mais est désormais un citoyen volontaire qui s'est engagé pour la défense des droits de l'Homme et de la démocratie. Le résistant se distingue enfin de l'ancien combattant de la Grande guerre et a droit, comme son aîné, à réparation mais aussi à la reconnaissance de la Nation dont il a forgé la mémoire collective. Les commémorations et les manifestations reprennent d'ailleurs dans un esprit apaisé<sup>26</sup>. Mais que reste-t-il aujourd'hui du « résistancialisme » dans l'Yonne ? Il s'est perpétué à travers l'action des associations d'Anciens qui portent la mémoire particu-

## LE RÉSISTANT EST TOUJOURS CE COMBATTANT DE LA BARBARIE NAZIE MAIS EST DÉSORMAIS UN CITOYEN VOLONTAIRE QUI S'EST ENGAGÉ POUR LA DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA DÉMOCRATIE.

lière d'un groupement ou d'une unité d'implantation icaunaise, et à travers celle d'associations purement locales comme l'Amicale Jean-Marie Buckmaster ou l'Amicale Bayard et son musée-mémorial à Joigny. L'esprit résistancialiste se manifeste encore dans les commémorations et dans les publications destinées aux adhérents.

Dans La lettre du président n°13 (juillet à décembre 2002) du mouvement Libération-Nord est évoquée la cérémonie du 8 septembre 2002, tenue à Quarréles-Tombes et qui s'est déroulée devant les trois monuments (stèle des Iles Ménéfrier, stèle Lecoq et Winck et monument aux morts) :

*« En hommage aux 2300 combattants des maquis Verneuil-Libé-Nord, un grand rassemblement du souvenir a eu lieu sous la présidence de Charles Pot, à la mémoire de notre camarade Albert Montcomble, décédé en mars 2002<sup>27</sup>. »* >>>

» Les caractéristiques du « résistancialisme » sont présentes dans la publication : le devoir de mémoire, la dimension héroïque et militaire de la Résistance, son combat pour les valeurs et pour la France et enfin son unité et son soutien populaire minorant la collaboration.

Le président départemental, Jean Rathery, l'un des pionniers du maquis Aillot, y rappelle que l'hommage fut un succès unanime réunissant plusieurs associations : Libé-Nord (Jacqueline Herbin), Groupe Bayard (S. Caselli), le Groupe National réfractaires et maquisards (présidé par B. Grossier), Rhin et Danube (présidé par J. Blaviel), l'Amicale du 1<sup>er</sup> Régiment du Morvan (présidé par A. Durville) et l'Amicale Verneuil, sans oublier les autorités locales (élus d'Auxerre, d'Avallon, sous-préfète et député d'Avallon) et même la délégation du 28<sup>e</sup> Groupe géographique des armées de Joigny qui « *souhaitait marquer l'attachement et la reconnaissance que portent les militaires d'active à ceux qui ont combattu pour la défense de la patrie.* »

Dans l'allocution prononcée par Jean Rathery et reproduite dans la lettre, on peut lire :

« *Chers amis, votre présence parmi nous atteste de l'intérêt que vous portez aux choses de la Résistance. Hier nous participions aux combats pour la libération de notre patrie, aujourd'hui nous agissons pour que les sacrifices consentis restent dans la mémoire collective car « qui-conque oublie son passé est condamné à le revivre ». À cet égard nous avons la joie de constater que [...] des écoliers nous accompagnent » [...]*

*La Résistance est née de la volonté de petits groupes ne supportant pas l'humiliation de la défaite, l'arrogance de l'armée d'occupation relayée par le gouvernement de Vichy allant au devant du désir des Allemands eux-mêmes. [...] Aujourd'hui nous rendons un hommage particulier aux récents disparus de l'Amicale Verneuil. Si le nom des combattants morts pour la France est gravé dans la pierre, leur souvenir restera à jamais dans nos mémoires. Ils ont droit à notre reconnaissance.»*

Cette première partie évoque la mémoire et sa perpétuation grâce à la jeunesse. La suite de l'allocution célèbre l'héroïsme



Monument aux morts de Quarré-les-Tombes (cliché H. Bordat)

maquisard qui permit la libération de la France :

« *En tant qu'ancien engagé au 1<sup>er</sup> bataillon, 1<sup>ère</sup> compagnie de corps francs section du maquis Aillot, j'ai combattu aux côtés d'Albert Montcombe<sup>28</sup>[...] un des principaux artisans du grand rassemblement aux Iles Ménéfrier, de 2 300 maquisards formant la 3<sup>e</sup> demi brigade FFI de l'Yonne.*

*Certes les exploits du maquis Aillot dans le Tonnerrois restent toujours vivaces, les familles de maquisards n'oublient pas et encore moins celles des otages fusillés à Vireaux<sup>29</sup>[...]. Seules l'audace, la témérité de cette jeune génération (Verneuil n'avait que 19 ans) permirent cet inconcevable exploit en pleine occupation : traverser tout le département de l'Yonne avec la seule protection du groupe Aillot bien armé. Historiquement, il est admis que la Résistance en Bourgogne fut très efficace en raison de l'importance de ses forêts et également du soutien matériel et logistique apporté par le S.O.E [...]. La région Bourgogne fut presque entièrement libérée par la Résistance.»*

Dans un dernier temps, est mis en exergue l'esprit de résistance qui reliait massivement la population à ses maquis :

« *Certes en Bourgogne, comme ailleurs, il y eut des collaborateurs, cependant la majeure partie de la population approuvait notre action. Beaucoup furent même des auxiliaires efficaces.*

*Quelques exemples :*

*Les femmes en général<sup>30</sup> agents de liaison et ravitailleuses des maquis [...] Les cheminots, perturbant gravement le trafic ferroviaire [...] les médecins chirurgiens dont certains payèrent de leur vie [...] les postiers subtilisant des courriers adressés aux occupants ou à la milice par des « collabos » [...] La gendarmerie, au courant d'activités de groupes, laissait faire, allant même jusqu'à prévenir de l'imminence de la descente de la police allemande [...] (Ils ont payé un lourd tribut, à Pontaubert), le clergé qui fit un travail remarquable : hébergement d'aviateurs alliés, fabrication de faux papiers, chef de maquis (La Pierre qui Vire [...]). Certains furent démasqués, déportés, fusillés. [...] Les enfants et petits enfants peuvent être fiers du comportement de leurs aînés [...]* »

Cette dernière partie participe toutefois d'une forme nouvelle de mémoire.

L'hommage aux actes de résistance et à la solidarité de la population redessine les contours d'une Résistance civile et quotidienne par delà les organisations combattantes. Une nouvelle sensibilité dont la sous-préfète Cécile Untermaier se fait l'écho dans son allocution :

« *Une relecture de cette page d'histoire dirait la part fournie aussi par tout un chacun : des femmes qui avaient en charge des points de ravitaillement de la brigade Verneuil, [...] des médecins restés dans leurs fonctions [...] prenant tous les risques et bien d'autres Français, héros discrets de cette douloureuse histoire [...]* »

La figure du résistant en est transformée, et c'est un combattant citoyen que célèbre la sous-préfète :

« *Je ne décrirai pas les actions menées mais rappellerai seulement tout le courage, le sens du sacrifice, le refus de la défaite et de l'occupation qu'incarne au plus haut point le commandant Verneuil [...] Combattants et Résistants, vous avez exercé la citoyenneté, aux moments les plus difficiles de notre histoire. Acteurs et porteurs des plus hautes*

valeurs républicaines, vous donnez à comprendre aux générations montantes ce qu'est l'idéal de la République. »

L'Yonne, comme les autres départements, n'a pas échappé au « résistancialisme ». Les associations d'Anciens, qui y ont joué un rôle important depuis la Libération, l'ont diffusé, notamment dans les années d'après guerre. Elles poursuivent aujourd'hui leur travail de mémoire et inaugurent de nouveaux monuments. Mais les « héros » de la guerre se font discrets et sont plus soucieux de souvenir que de gloire. En revanche, la société d'aujourd'hui a modifié sa perception de la Résistance et en retient plus volontiers la dimension civile. Au risque d'une définition trop large de la Résistance et au risque de qualifier de « résistant » qui-conque a fait « acte de résistance ».

L'histoire de la Résistance, et de sa mémoire, sont toujours « une histoire périlleuse », pour reprendre la formule de l'historien Laurent Douzou. La difficulté, que nous avons beaucoup de mal à surmonter, est de trouver l'équilibre, équilibre entre une vision exagérément idéalisée de la Résistance et une vision trop négative. La difficulté vient de ce que la réalité est toujours complexe. Il est évident qu'il s'agit de l'amorce d'une réflexion qui devra se poursuivre. ■

#### Notes

**[1]** Expression forgée par l'historien H. Rousso (Rousso Henri, *Le syndrome de Vichy* 1944-1983, Paris, Le Seuil, 1987) qui eut soin d'orthographier le mot résistancialisme avec un C pour le distinguer du résistancialisme avec un T de l'abbé Desgranges (Desgranges Jean, *Les crimes masqués du résistancialisme*, L'Élan, Paris, 1948.) qui, sous ce terme, dénonçait l'exploitation politique de la Résistance par les partis de gauche de l'après-guerre.

**[2]** En réalité le nombre de tous les fusillés communistes ou non- est bien moindre. Henry Frenay l'avait ramené à 30 000 mais selon les travaux récents (Besse Jean-Pierre et Pouty Thomas, *Les fusillés : répression et exécutions pendant l'Occupation*, l'Atelier, 2006) il ne dépasserait guère 4 000. Il faut d'ailleurs distinguer entre fusillés par condamnation allemande, otages fusillés sans jugement, et tous les fusillés, soit exécutés, soit massacrés.

**[3]** Voir Besse Jean-Pierre, Les associations d'anciens résistants et la mémoire de guerre in *Les Cahiers du centre d'étude d'histoire de la Défense*, cahier 28, 2006 (Journée d'études du 19 octobre 2005).

**[4]** Gaston Chambriard et René Délétang étaient à

Neuilly membres d'un groupe de jeunes fraîchement armés et sans expérience militaire. Ils furent tués le 31 août 1944 par des soldats allemands alors qu'ils cherchaient à capturer l'un d'eux.

D'après Bailly Robert, *Si la Résistance m'était contée...* 1990.

**[5]** *L'Yonne républicaine* du 7 octobre 44. Ces deux maquisards des Iles Ménéfrier sont tous deux décédés au cours d'accrochages routiers. Marcel Comèse, parti faire un barrage sur les routes environnantes, est tué d'un coup de feu après un accident de camion, le 26 juillet 1944. Le 8 août 1944, l'adjudant René Vincent et trois autres maquisards trouvent la mort à la sortie de Saint-André-en-Terre-Plaine, victimes de la mitrailleuse d'un car de Russes blancs. Cité par Robert Bailly, ouvrage cité.

**[6]** Le 15 août, Émile Laureillard est abattu d'une balle dans la nuque avant d'être précipité du haut des rochers du Saussois. C'est le maire de Merry-sur-Yonne, Roger Savry, qui retrouve son corps deux jours plus tard. Le soldat algérien d'Oran faisait partie d'une colonne de prisonniers de guerre et fut exécuté le 23 juin 1940 par un SS lors de la traversée de Merry-sur-Yonne.

**[7]** Pour les lieux de mémoires se référer au livre : *Sur les chemins de l'Histoire et du souvenir*, département de l'Yonne, ARORY et CDIHP, 1993, ainsi qu'au CD-Rom ARORY, *La Résistance dans l'Yonne*, 2004 dans la rubrique « la Mémoire », les lieux du souvenir : annuaire géographique.

**[8]** Inscription sur le soubassement du monument qui honore la mémoire d'une famille de réfugiés : « Vous qui passez devant ce tertre, n'oubliez jamais que le 16 juin 1940 furent assassinés par un des chars des soudards ... ». Un char allemand se serait volontairement dérouter pour écraser les six personnes. Voir le commentaire de Jean-Claude Pers sur la stèle de Joux-la-Ville dans le CD-Rom *La Résistance dans l'Yonne*.

**[9]** Il ne faut pas oublier le rôle des associations d'Anciens qui furent très souvent à l'initiative de ces lieux de mémoire, souvent avec la collaboration des municipalités, mais parfois contre elles.

**[10]** Dans l'Yonne, la communauté juive n'a jamais dépassé 300 personnes sous l'Occupation et la moitié a péri en déportation. À leur retour des camps, certains ne sont pas restés dans le département, à l'instar de Simon Igel qui le quitta aussitôt. Voir *Un département dans la guerre 1939-1945*, éd. Tirésias, 2007, chapitre 7.

**[11]** Voir *Un département dans la guerre* chapitre 18.

**[12]** *La colline sans oiseaux. Quatorze mois à Buchenwald*, éd. du Rond-Point, 1945.

**[13]** Voir Drogland Joël et Fouanon Arnaud, *Le retour des déportés survivants*, in *Yonne Mémoire 40-44*, n°14, 2005.

**[14]** Jean Marot, résistant jovinien membre du groupe Bayard, déporté à Neuengamme et Sachsenhausen.

**[15]** Les déportés politiques sont ainsi qualifiés car ils furent victimes de la politique nazie à l'exception des déportés raciaux. Cette appellation est source de confusion et amalgame les déportés pour faits de résistance, qu'ils soient militants politiques ou non, mais aussi les déportés pris en otages, arrêtés dans des rafles, dénoncés... Dans

l'esprit de Jean Marot et d'autres résistants, une hiérarchie était faite entre ces catégories.

**[16]** NN (*Nuit et Brouillard*), éd. Cooped, 1946 ; Ragot André, médecin sénonais, était responsable d'une filière d'évasion. Il témoignera après la guerre aux procès des responsables du Kommando de Kochem puis du camp du Struthof.

**[17]** Association nationale des anciens combattants de la Résistance.

**[18]** Loffroy Robert, *Souvenirs de guerre*, manuscrit inédit.

**[19]** Finalement construit par souscription et inauguré le 3 avril 1949, place Saint-Amâtre à Auxerre, par le président de la République, Vincent Auriol. Le nom des parents de Simon Igel s'y retrouvent inscrits.

**[20]** Voir *Un département dans la guerre* chapitre 19. Depuis le 18 juillet 1993 le monument fait nominalement référence à la déportation raciale car le gouvernement y a fait appliquer une stèle –comme dans tous les départements- : « La République Française en hommage aux victimes des persécutions racistes et antisémites et des crimes contre l'humanité commis sous l'autorité de fait de l'Etat Français (...) »

**[21]** Voir Wieworka Olivier, *Les avatars du statut de résistant en France (1945-1992)* in *Vingtième Siècle*, n°50, 1996.

**[22]** L'ANACR, fondée dès la fin de la guerre sous l'appellation d'Association nationale des anciens FFI-FTPF, prend son nom en 1952. Proche du Parti communiste, elle s'engage contre l'OTAN et pour la levée des forclusions. Les deux autres associations datent aussi du début des années 50.

**[23]** Tiré de *Souvenirs de guerre*, déjà cité.

**[24]** Sous l'effet des Associations, la date butoir de forclusion, fixée au 21 mars 1951, fut plusieurs fois prorogée entre 1952 et 1957. À son retour au pouvoir, le général de Gaulle clôtura le dépôt de nouvelles candidatures au 1<sup>er</sup> janvier 1959. La situation s'apaisa jusqu'au décret du 6 août 1975 de Valéry Giscard d'Estaing qui leva la forclusion pour se racheter de son refus de commémorer le 8 mai 1975.

**[25]** Les responsables de groupements et de maquis, en tant qu'officiers liquidateurs, étaient perpétuellement sollicités pour faire des certificats. La législation les sollicitait par besoin mais craignait les déclarations de complaisance. Les règles d'attribution n'étaient pas définitives.

**[26]** Pour les commémorations de cette époque se référer au chapitre 19 du livre *Un département dans la guerre* déjà cité.

**[27]** Charles Pot a été jusqu'à sa mort le président national de Libération-Nord.

**[28]** Responsable avallonnais de Libération-Nord, Albert Montcombe a assuré la liaison entre le Service national maquis de l'Auxerrois et les FTFP de l'Avallonnais.

**[29]** Allusion au massacre des Granges de Sambourg lors de l'attaque du maquis Aillot le 18 juin 1944. Voir CD-Rom.

**[30]** Souligné dans le texte original.

# Charles Parus, un rescapé de la « SOLUTION FINALE »

par Arnaud Fouanon

Charles Parus est né à Wilno - Vilnius, en Lituanie actuelle - le 28 novembre 1907, dans une famille de quatre enfants ; il est juif non pratiquant. À l'âge de 20 ans, ébéniste de métier, il quitte son pays - la Pologne, à cette époque - pour rejoindre son frère Joseph (né le 14 juin 1900), étudiant à l'institut électrotechnique de Toulouse, qui y obtient son diplôme en 1929. Sa sœur et son autre frère ne quitteront pas leur terre natale.

## Installation à Auxerre

En avril 1932, Charles s'installe à Auxerre - après avoir vécu quelque temps en région parisienne - et y exerce son métier d'ébéniste. Quelque temps plus tard, son frère Joseph emménage à Auxerre avec sa femme Sonia (arrivée en France en 1930), et leur fils Léon (né le 14 mai 1933 à Paris) ; leur deuxième fils, Roger, naît le 22 novembre 1936 à Auxerre. Le 7 septembre 1939, les deux frères font une demande d'engagement pour la durée de la guerre. Charles est incorporé au 3<sup>e</sup> bataillon d'engagés volontaires étrangers jusqu'au 10 mai 1940 et démobilisé le 18 septembre 1940. Son frère et lui vivent plusieurs mois à Clermont-Ferrand et reprennent leur travail à Auxerre en avril 1941 ; Joseph est contrôleur des compteurs électriques dans les campagnes icaunaises pour le compte de l'Urbaine Électrique. En instance de naturalisation, ils réussissent à se procurer de « vraies fausses » cartes d'identité française.

## La rafle de juillet 1942

Mais Sonia Parus fait l'erreur de se faire recenser comme « Juive ». La police se déplace à leur domicile et conseille à Joseph Parus de se rendre au Service des questions juives à la préfecture d'Auxerre pour régler cette affaire. Après avoir été assuré qu'il pouvait rentrer chez lui, Joseph et sa femme sont arrêtés le 12 juillet 1942 lors de la première rafle dans l'Yonne des juifs étrangers. Dans un rapport du 14 juillet 1942, le commissaire de police d'Auxerre écrit au Préfet de l'Yonne : « Au moment de son arrestation, le nommé Parus était porteur :

- d'une carte d'identité d'étranger délivrée le 24 août 1939 par la Préfecture de l'Yonne, ne portant pas la mention « Juif »
- d'une carte d'identité française établie le 19 avril 1941 par la Préfecture de l'Yonne
- d'une attestation du commissariat d'Auxerre, en date du 14



Légende Parus?  
[cliché ?]

**Le 7 septembre 1939, les deux frères font une demande d'engagement pour la durée de la guerre.**

novembre 1939, établissant que l'intéressé est en instance de naturalisation ». Le 15 juillet, Joseph et Sonia font partie des 42 personnes rafles dans l'Yonne et conduites au camp d'internement de Pithiviers. Le 17 juillet, ils sont déportés à Auschwitz par le convoi n°6 ; ils n'en reviendront pas.

## Les enfants échappent à la déportation

Les enfants de moins de seize ans ne sont pas encore, à cette époque, déportés avec leurs parents. On autorise des voisins, ou des membres de la famille, à les garder à la condition que leurs parents les leur confient. Ainsi le couple Parus confie ses deux enfants, Léon et Roger, à leur propriétaire, Mme Tassy, et donne décharge à l'autorité française de toutes responsabilités à cet égard.

Peu de temps après, le préfet régional ordonne que tous les

enfants soient remis à l'Union Générale des Israélites de France (UGIF) . Mme Tassy reçoit un courrier l'invitant à conduire les deux enfants à l'Assistance publique [l'actuel collège Denfert-Rochereau à Auxerre] le 11 septembre 1942 ; absente pour cause de déplacement, elle met les enfants Parus chez Mme Joseph, à Egleny, qui est obligée de les déposer le 16 septembre à l'Assistance publique. Le 19 septembre, Léon et Roger sont remis à l'UGIF ; ils passeront le restant de la guerre dans la pension Quintin à Montmorency (en région parisienne), qui accueille des enfants juifs, des enfants de prisonniers et aussi des élèves issus de familles catholiques ; on leur inculque « quelques éléments et rites de cette religion » pour qu'ils paraissent plus chrétiens pour les gens de l'extérieur.

### La déportation à Auschwitz

Après la rafle, à laquelle il a échappé car il était absent ce jour-là, Charles Parus part en zone Sud, pensant que la guerre allait bientôt se terminer. Le 1<sup>er</sup> octobre 1942, voulant franchir la ligne de démarcation pour rentrer à Auxerre, il est arrêté à Moulins ; il est reconnu comme juif. Il y est interné jusqu'au 20 octobre, « dans de mauvaises conditions » témoigne Charles Parus. Puis, du 20 octobre 1942 au 29 janvier 1943, il est interné à Beaune-la-Rolande, et du 29 janvier au 11 février 1943, à Drancy ; de là, il est déporté par le convoi n° 47 en direction d'Auschwitz .

Le 13 février 1943, Charles Parus arrive à Auschwitz et pour lui commence l'horreur de « l'univers concentrationnaire » : la sélection

### Le 13 février 1943, Charles Parus arrive à Auschwitz et pour lui commence l'horreur de « l'univers concentrationnaire ».

des plus âgés, des fatigués, des malades pour la chambre à gaz, et la mise en quarantaine des plus valides comme lui, après avoir été tatoué ; il gardera à vie cette « carte de visite d'Auschwitz » sur le bras gauche, comme il l'explique lors de son interview en 1999.

Il commence par faire du terrassement puis il est versé dans une unité de métier comme menuisier et intègre le block 5, celui des gens de métier. Il est ainsi « à l'abri des coups et des conditions climatiques », déclare-t-il.

En octobre 1943, il fait partie d'un kommando qui se rend à Varsovie - après l'insurrection du ghetto – pour déblayer et travailler, notamment, à la restauration d'une prison brûlée. Même s'il connaît le froid, le typhus, la mort omniprésente, Charles Parus assure que « nos conditions de vie étaient beaucoup moins dures qu'à Auschwitz ».

En juillet 1944, les Allemands décident de faire creuser une piscine destinée aux SS par les déportés, qui s'avère être leur propre tombe. Charles Parus et ses compagnons échappent de peu à cette exécution massive grâce à l'intervention du commandant de



Varsovie.

### Vers la liberté

Débute alors un voyage, jonché de morts, à destination du camp de Dachau. Après la quarantaine, il est rapidement transféré dans le kommando d'Ampfing, où il crée avec ses camarades un atelier, évitant ainsi les difficiles conditions de travail à l'extérieur jusqu'à la fin de sa déportation.

Fin avril 1945, les Allemands quittent le camp et le 2 mai 1945, Charles Parus est libéré par les Américains ; le 30 avril, le commandant du camp avait refusé de fusiller ces déportés.

Le 20 mai 1945, Charles Parus arrive à Paris et, quelques jours plus tard, se rend à Montmorency pour retrouver ses neveux. Il reprend son travail d'ébéniste le 19 juin 1945 à Auxerre.

Il est naturalisé français par décret du 25 février 1946. Il prend sa retraite en 1965.

Membre de la FNDIRP, il s'investira dans la vie de la commission départementale des déportés et internés politiques, tout en élevant ses 2 neveux. Il est décédé le 8 juin 2000 à Auxerre. ■

### Notes

[1] Précisons que dans l'Yonne, comme dans le reste de la France, de nombreux enfants juifs seront par la suite déportés et exterminés dans le cadre de « la Solution finale ».

[2] Le cas de Mme Tassy n'est pas isolé. Dans l'Yonne, comme ailleurs en France, de nombreuses personnes ont recueilli des enfants juifs au moment de la déportation de leurs parents.

[3] L'Union Générale des Israélites de France (UGIF) est un organisme créé à la demande du maréchal Pétain le 29 novembre 1941. Sa mission est d'assurer la représentation des Juifs auprès des pouvoirs publics, notamment pour les questions d'assistance, de prévoyance et de reclassement social.

[4] Léon et Roger figuraient sur la liste des juifs à arrêter lors de la rafle des 8 et 9 octobre 1942 ! (lire *Un département dans la guerre 1939-1945*, p. 215)

[5] Témoignages de Léon et Roger Parus [2008].

[6] Le complexe concentrationnaire d'Auschwitz est constitué principalement de trois camps et d'une quarantaine de camps annexes (Kommandos) extérieurs :

- Auschwitz I (camp principal) est un camp de concentration, ouvert dès le printemps 1940, où sont principalement internés des polonais (hommes) puis par la suite des juifs et des résistants.

- Auschwitz II (Birkenau) : à la fois camp de concentration et d'extermination où périrent plus d'un million de personnes, juives dans leur immense majorité, ainsi que des tziganes.

- Auschwitz III (Monowitz) : camp de travail pour les usines IG Farben.

Lire l'article d'Annette Wieworka ; *Le plus grand centre de mise à mort* pp 32-39 in Les Collections de l'Histoire n° 294, janvier 2005.

[7] Fédération nationale des Internés déportés, résistants patriotes.

Sources : Archives départementales de l'Yonne, 1 W 161 et 1158 W 14 (dossier Charles Parus). Archives privées de Léon et Roger Parus. ARORY, *La Résistance dans l'Yonne*, CD-Rom édité par l'AERI-ARORY, 2004 (fiches sur les rafles des Juifs dans l'Yonne). ARORY, *Un département dans la guerre 1939-1945*, éd. Tirésias, 2007 (pp 189-221). Témoignage de Charles Parus (1999) in *Arnaud Fouanon, La Répression et la déportation dans l'Yonne (1940-1944)*, mémoire de DEA, 1999. Base de recherche sur [www.memorialdelashoah.org](http://www.memorialdelashoah.org) (CDJC). Témoignages de Léon et Roger Parus [2008].

# Marguerite Knight « NICOLE », agent du SOE en mission dans l'Yonne

par Thierry Roblin

Plusieurs agents du SOE (Special Operations Executive<sup>1</sup>) ont été envoyés en mission dans notre département. Si nous connaissons leur existence, nous éprouvons des difficultés à retracer leur rôle et leur parcours, car les dossiers d'archives du SOE sont difficilement consultables. Néanmoins nous avons pu nous procurer une copie du rapport de mission<sup>2</sup> de Marguerite Diana Frances Knight (« Nicole »), membre des FANY et agent de liaison pour le réseau Jean-Marie Buckmaster. Au moment où l'étude de la résistance intérieure entrevoit de nouvelles perspectives grâce à la récente parution de la version française du livre de M.D. Foot, *Des Anglais dans la résistance*<sup>3</sup>, l'analyse du témoignage de « Nicole » contribue à la découverte de l'ampleur de l'action directement menée par les Britanniques au sein de la Résistance française.

## Membre des FANY et agent du SOE

Décrite par M.D. Foot « *comme une personne candide, modeste, efficace et discrète, sachant bien le français* »<sup>4</sup>, Marguerite Knight, sténodactylo londonienne née le 19 avril 1920 à Paris d'un père anglais et d'une mère polonaise<sup>5</sup>, est incorporée au sein du SOE en tant que membre du FANY. Créé en 1907, le First Aid Nursing Yeomanry (Compagnie libre des infirmières d'urgence) était à la base constitué de volontaires féminins qui avaient secouru des soldats blessés pendant la Première Guerre mondiale. Mais c'est surtout au cours de la Deuxième Guerre mondiale que les membres du FANY s'illustrent en intégrant le SOE. Selon M.D. Foot, le SOE envoya cinquante femmes en mission en France, treize d'entre elles ne revinrent pas<sup>6</sup>.



« Nicole » à droite, posant avec un des membre de la mission Jedburgh [source : *Le Réseau Jean-Marie au combat*, Roger Colson, France-Empire, 1982.]

## Le SOE envoya cinquante femmes en mission en France, treize d'entre elles ne revinrent pas.

### Une « réception très spéciale »

Après avoir suivi pendant plus d'un mois un entraînement paramilitaire et un apprentissage de la clandestinité éprouvant, « Nicole » est parachutée dans la nuit du 5 au 6 mai 1944. Elle est accompagnée par un autre agent français, Henri Bouchard (« Noël ») qui s'occupe des transmissions radio. « *Nous avons été largués près de Marcenay* [en fait, Marcenay était l'ancien nom de Marsannay-la-Côte, au sud de Dijon] *en Côte-d'Or où un groupe*

*local sous la responsabilité d'un homme appelé Casse-cou nous a réceptionnés. Le comité de réception nous a très mal accueillis. Ils nous ont laissés suspendus en l'air nous posant des tas de questions et nous confisquant cigarettes, chewing-gum et même les parachutes [...]. Finalement quand j'ai rappelé au responsable que les Allemands n'étaient peut-être pas loin, il a décidé de nous emmener vers le village le plus proche. Nous sommes restés dans une maison deux jours espérant ne voir personne mais au lieu de cela, le village entier est venu nous voir pour nous souhaiter bonne chance et nous demandant si c'était plaisant d'être parachuté... »*<sup>7</sup>

La mésaventure de « Nicole » n'est pas rare. Toujours selon Foot, les comités de réception étaient rarement conduits par des gens suffisamment respectueux des règles de sécurité. Plus d'un agent, entraîné à sauter dans des conditions rigoureuses de silence et d'obscurité, éprouva un choc en se relevant près de son parachute et en se voyant environné d'hommes parlant haut, fumant, riant et agitant

des torches... Certains allèrent même jusqu'à tirer sur des parachutés, les prenant pour des ennemis !

### Agent de liaison pour le réseau Jean-Marie Buckmaster

Finalement, Alain de la Roussilhe (« Michel »), responsable départemental du réseau Donkeyman plus connu sous le nom de Jean-Marie Buckmaster<sup>8</sup>, conduit « Nicole » dans l'Aillantais où Frager a choisi d'implanter son PC (poste de commande-



ment). Informé du futur débarquement, il a pour objectif de structurer son organisation tout en menant des actions armées contre l'ennemi afin de créer le désordre à l'arrière. C'est donc dans ce contexte « de veillée d'armes » qu'il faut comprendre le renfort des agents du SOE.

« Nicole » déplore une nouvelle fois l'indiscipline et le manque de prudence dont font preuve les membres du groupe sous la direction de « Michel », pourtant secondé depuis peu par l'agent britannique Armand Lansdell (« Oscar »). « *Durant la semaine qui a suivi, j'ai aidé à réceptionner des parachutages, fait l'inventaire des armes [...] J'ai été alors mise en contact avec d'autres groupes dans la région, mais malheureusement c'était fait par Michel sans beaucoup de discrétion, ainsi, tout le monde savait que j'étais une parachutiste anglaise. La sécurité était totalement absente.* »<sup>7</sup> « Nicole » alerte Frager (« Jean-Marie ») sur les risques encourus par le réseau : « *J'ai rencontré Jean-Marie plusieurs fois et lui ai dit que je n'avais pas une grande estime pour Michel, ajoutant qu'il était nécessaire de repenser la discipline et l'organisation de l'Yonne. Il était d'accord avec moi et a déclaré qu'il travaillait déjà sur ces points...* »

« Michel » était un jeune résistant fougueux qui a joué un rôle moteur dans l'implantation du réseau en février 1943, mais

**«...Tout le monde savait que j'étais une parachutiste anglaise. La sécurité était totalement absente.» « Nicole »**

son comportement devenu de plus en plus imprudent et aussi très discutable - on l'accuse de marché noir - inquiète ses supérieurs, ce que confirme le témoignage de « Nicole ». Frager relève de la Roussilhe de ses fonctions. Mais, refusant d'obéir aux ordres, « Michel » et son second « Oscar » sont exécutés après leur condamnation par un tribunal de guerre, le 3 juin 1944. Frager réorganise son réseau en installant le 8 juin 1944 son PC dans les bois de Perreux. « Nicole » assure la fonction d'agent de liaison ainsi que le service du chiffre avec le radio « Noël ». Enfin, le capitaine Thomson, officier britannique arrivé le 8 juin, est responsable de la formation militaire des membres du PC et le maquis de l'Étang -Neuf est créé.

Real name: Miss Knight  
Nom de Guerre: NICOLE  
Circuit: DONKEYMAN

20. 9. 44.

We left the airport with an American crew on the 5th May 1944. The crew was very good. We were dropped near MARCENAY in the Cote d'Or, where a local group under a man called CASSE-COU received us. The reception committee was very bad; they left us hanging about on the ground for more than an hour, asking us any amount of questions, taking away as much of our cigarettes, chewing gum, etc., as they could, parachute as well, and finally when I reminded CASSE-COU that the Germans might be around, he decided to take us on foot to the nearest village.

Extrait du rapport de mission de l'agent SOE « Nicole », le 20 septembre 1944 : « *Nous avons quitté l'aéroport avec un équipage américain le 5 mai 1944. L'équipage était très bon. Nous avons été largués près de Marcenay en Côte-d'Or où un groupe local sous la responsabilité d'un homme appelé Casse-cou nous a réceptionnés. Le comité de réception nous a très mal accueillis. Ils nous ont laissés suspendus en l'air nous posant des tas de questions et nous confisquant cigarettes, chewing-gum et même les parachutes et finalement quand j'ai rappelé à Casse-cou que les Allemands n'étaient peut-être pas loin, il a décidé de nous emmener à pieds vers le village le plus proche.* »

Donkeyman peut passer à l'action.

« *[...] un samedi, nous sommes partis en opération. Noël devait émettre à trois heures dans un lieu choisi pendant que l'on menait une embuscade. C'était une bonne manœuvre mais malheureusement, les Allemands ne sont pas venus ce jour là. Nous sommes retournés à notre PC dans la soirée, au retour on a trouvé un aviateur anglais amené de Sens jusqu'à notre maquis. Il était dans un sale état, ayant reçu une balle dans la tête dans le maquis où il avait auparavant été conduit. Nous l'avons soigné [...]. À cinq heures du matin, j'étais de garde avec le capitaine*

*Thomson. Cinq minutes plus tard, nous avons entendu un coup de feu. Calmement, le capitaine Thomson a pris un vélo et est parti en reconnaissance pendant que je donnais l'alarme...* » L'aviateur anglais évoqué par « Nicole » s'appelle Jack Marsden et il est alors âgé de 19 ans. « Nicole » ignorait certainement que son compatriote était tombé en cours de mission le 3 mai 1944 dans la région de Sens. Il avait eu la chance d'être récupéré par des membres du maquis FTP Bourgogne. Mais le 15 mai, après l'attaque du maquis par des soldats allemands, Marsden est fait prisonnier. Grièvement blessé comme le souligne « Nicole », il est transporté à l'hôpital de Sens, d'où un commando de FTP réussit à l'enlever le 19 juin. Par la suite, le jeune pilote britannique est caché chez différents sédentaires jusqu'à son arrivée dans l'Aillantais<sup>9</sup>.

Le 25 juin 1944, le PC est attaqué par plu-

sieurs centaines d'Allemands, ce qui provoque sa dislocation. Alors que Frager et Bardet rejoignent Paris, « Nicole » trouve refuge chez un couple de Senan, M. et Mme Cuffaut : « *J'ai vécu avec eux pendant six semaines et ils m'ont traitée comme leur fille et ont fait tout ce que je leur demandais en dépit du danger de dénonciation.* »

### La libération du département

Roger Bardet prend le commandement de l'organisation, Frager ayant été arrêté par l'Abwehr, le 2 juillet 1944<sup>10</sup>. « Nicole » reprend sa tâche d'agent de liaison dans et même hors du département, car Bardet a multiplié les contacts avec les groupes locaux de résistance en leur distribuant des armes. Il installe un nouveau PC à Sommechaive vers la mi-août puis reçoit le renfort de trois officiers de la mission Jedburgh nommée Bruce, le major américain Colby, assisté des lieutenants français J. Favel (« Galway ») et I. Giry (« Piastre »). La mission devait prendre contact avec le PC du réseau Jean-Marie Buckmaster, qui est alors la seule organisation que les Anglais connaissent dans l'Yonne. C'était donc le rôle de « Nicole » de faciliter le contact entre ces officiers alliés et les résistants commandés par Bardet. Ainsi « Nicole » effectue plusieurs missions de reconnaissance où elle accompagne le major Colby. Reconnaissant, ce dernier lui facilite la tâche pour entrer en contact avec les soldats américains lors de la libération du département.

Mais par la suite, les officiers de la mission Bruce constatent que les forces du réseau

» Jean-Marie ne sont pas les seules dans l'Yonne et décident de s'appuyer sur le chef de l'état-major FFI, le colonel Sadoul (« Chevrier »), dont ils estiment qu'il est le plus apte à rassembler les forces de la Résistance.

Ce changement de stratégie explique sans doute l'extrême sévérité du jugement dont « Nicole » fait montre vis-à-vis de « Chevrier » : « Depuis le moment où je suis arrivée dans l'Yonne jusqu'au moment où j'ai contacté pour la première fois le SAS, je n'avais jamais entendu parler du lieutenant colonel Chevrier [...] il semblait que la plupart du travail d'embuscade, de sabotage avait toujours été fait par le groupe de Roger [...] Cependant quand la région a été pratiquement nettoyée et que les gens se sont sentis en sécurité à cause de la présence des Américains, Chevrier a pris Auxerre en grande pompe et a pris le pouvoir là-bas [...]. La raison pour laquelle je donne ces renseignements est que, à ma connaissance, il est apparu que tout le sale boulot avait été fait par d'autres, et quand tout était facile, alors, cet homme, Chevrier, intervenait. »

On peut donc dire que « Nicole » n'appréciait pas « Chevrier » mais qu'elle manque d'objectivité et sans doute de recul dans son jugement envers celui qui a pourtant joué un rôle incontestable dans la direction des FFI de l'Yonne et surtout la constitution du 1er régiment du Morvan après la Libération.

#### Retour de mission

« Nicole » rentre en Angleterre par avion le 16 septembre 1944. Selon la procédure pratiquée par les responsables du SOE, Marguerite Knight est interrogée sur sa mission, le 20 septembre 1944. La rapidité de ce « débriefing » peut surprendre mais elle s'explique certainement par « les intrigues » qui ont miné le réseau, à savoir la double exécution de de la Roussilhe et de l'agent britannique Armand Lansdell, et l'infiltration du réseau par l'Abwehr<sup>11</sup>.

Si le témoignage de « Nicole » permet de comprendre les motifs de la double exécution, il ne permet pas de faire toute la lumière sur l'infiltration du réseau. Était-elle dépassée par « ces intrigues personnelles et politiques qui infestaient le réseau » comme l'écrit Foot<sup>12</sup>? Ainsi ne déclare-t-elle pas à propos de Bardet : « Je

n'ai que des éloges à faire de Roger Bardet. Il a accompli sa tâche, fait face à de nombreuses difficultés, tout cela sans beaucoup d'aide de la part de ses seconds. Il a fait tout seul le travail d'environ trois personnes. Il était aimé et respecté de tous ses hommes parce qu'il était juste. Il a accompli son travail dans le seul but de chasser les Allemands de France et n'a jamais parlé de politique à quiconque... »

Le 28 octobre 1944, le commandant Bardet est arrêté alors qu'il venait juste de former le Premier Régiment des Volontaires de l'Yonne. Il est accusé d'avoir infiltré le réseau Jean-Marie Buckmaster d'avril 1943 à mai 1944 pour le compte de l'Abwehr. Bardet, sous le pseudonyme de « Dick », a livré des parachutages, principalement en Normandie et en région parisienne et a fourni à l'Abwehr un double des télégrammes envoyés à Londres par Frager ainsi que des instructions communiquées à la BBC<sup>13</sup>.

Nicole fait-elle donc preuve d'aveuglement vis-à-vis de Bardet et faut-il y voir les limites d'un tel témoignage ? Pas si sûr. À la date de son rapport, le 20 septembre, « Nicole » ne pouvait pas savoir qu'il avait trahi. D'autant que Bardet, qui avait pris ses distances avec les Allemands, a eu une attitude irréprochable dans notre département, à tel point que certains résistants ont longtemps refusé d'admettre sa culpabilité.

À la fin de la guerre, le ministre de l'Air Archibald Sinclair révéla au parlement anglais que quelques jeunes femmes avaient été parachutées en France pour participer aux opérations de la résistance. M.D. Foot écrit que « cela a beaucoup excité les journalistes britanniques et français » qui ont spéculé sur l'activité des agents du SOE. Ainsi le 9 janvier 1947, dans le Sunday Express, « Peggy Knight », devenue Mrs Smith, est l'héroïne d'un article qui a pour titre : « Mrs Smith : une dérailleuse (sic) de trains, espionne et tueuse de nazis » ! ■

#### Notes

[1] Le Special Operations Executive (« Direction des opérations spéciales ») est un service secret britannique créé le 19 juillet 1940 par Winston Churchill. Sa mission était de soutenir les diverses organisations de résistance dans les pays occupés

par le Reich. Il a été dissous le 30 juin 1946.

[2] Copie du rapport de mission de Miss Knight (« Nicole »), le 20 septembre 1944. (Original document retained in department under section 3 (4) of the public Records Acts 1958).

[3] Michaël D. Foot, *Des Anglais dans la Résistance, le Service Secret Britannique d'Action, SOE en France 1940-1944*, Tallandier, 2008. Edité en 1966 dans sa version originale, la diffusion de cet ouvrage en français n'a pas été souhaitée par le pouvoir gaulliste car il écornait l'image complaisamment entretenue selon laquelle la Résistance avait été une affaire purement franco-française. Ayant accédé aux archives les plus secrètes, l'historien anglais révèle des statistiques impressionnantes concernant le nombre d'agents (près de 1800) parachutés en France par le SOE.

[4] Le SOE exigeait que l'agent parle parfaitement la langue du pays dans lequel il était envoyé en mission. C'est d'ailleurs le principal frein au recrutement pour la France car peu d'agents nés anglais étaient capables de parler un français irréprochable. D'où l'obligation pour le SOE de recruter des personnes ayant au moins un parent français, ou qui avaient passé suffisamment d'années en France pour y avoir acquis la maîtrise linguistique nécessaire.

[5] Article de Cameron Ramos, publié dans le *Harrow Times*, le 20 mars 2005.

[6] Odette Churchill, Violette Szabo et Noor Inayat Khan ont été décorées de la George Cross, dont les deux dernières à titre posthume. Ces décorations ont été exceptionnelles pour des femmes car habituellement réservées aux hommes.

[7] Extrait du rapport de mission de « Nicole », le 20 septembre 1944.

[8] En formant ou en homologuant un réseau, la section F du SOE lui attribue un nom de code. C'est généralement un nom de métier en anglais, par exemple donkeyman (ânier) L'habitude a été prise de désigner certains réseaux par le pseudonyme du responsable suivi de la mention Buckmaster, nom du chef de la section F (France) du SOE.

[9] Pour en savoir plus sur le sujet, consulter *Un département dans la guerre*, Tirésias-ARORY, 2007.

À noter également les travaux en cours de Janet Marsden, qui devraient permettre une reconstitution intéressante de l'histoire de son père, révélatrice des contacts qui ont existé entre les sédentaires et les maquisards d'une part, entre les organisations d'autre part.

[10] Déporté le 17 août à Buchenwald, Henri Frager est fusillé le 5 octobre 1944.

[11] Pour plus d'informations sur l'infiltration du réseau, consulter le CD-Rom, *La Résistance dans l'Yonne*, AERI-ARORY, 2004.

[12] Foot écrit à propos de « Nicole » : « Tout le monde l'aimait bien et personne ne lui prêtait attention. Elle était complètement dépassée par les intrigues personnelles et politiques qui infestaient le réseau Donkeyman. »

[13] Condamné le 16 décembre 1949 à la peine capitale, Roger Bardet a été gracié par le président de la République en 1959. AN, Z6/862 et 863 (dossier Bardet N° 5790).

# Fabrice Grenard, LA FRANCE DU MARCHÉ NOIR (1940-1949)

Payot, 2008, 352 pages.

par Joël Droglad

**Nous avons annoncé dans l'éditorial du premier numéro de *Yonne Mémoire 40/44* la publication de compte-rendus de livres récents sur l'occupation et la Résistance. Cela n'a pas été fait jusque là (en dehors du livre de Jean Léger). Nous nous efforcerons de réparer cet oubli.**

**A**gréé d'histoire, Fabrice Grenard a soutenu en décembre 2004 une thèse de doctorat qu'il avait conduite sous la direction de l'historien Jean-Pierre Azéma. Ce livre en propose une version réduite destinée au grand public. C'est la première histoire globale du marché noir en France. La majeure partie des sources est constituée par les fonds conservés au centre des archives économiques et financières, notamment ceux du Contrôle économique.

L'ouvrage est composé de dix chapitres regroupés en quatre parties chronologiques que viennent compléter 18 pages de notes, quelques annexes, un index et un fort utile index thématique (avec des entrées telles que : Beurre, Charbon, Chaussures, Viande, mais aussi Abattage clandestin, Police économique, ou encore Côte d'Azur, Caisse d'Épargne etc.). La composition est remarquablement structurée, titres, sous-titres, introductions et transitions mettent en évidence les idées directrices, permettant de suivre aisément et agréablement la pensée de l'auteur.

### Le temps des mercantis (1940-1941)

C'est au cours de l'automne 1940 que l'expression de marché noir s'imposa pour désigner l'ensemble des infractions à la législation économique. Il semble que son origine soit allemande et qu'elle date de la Première Guerre mondiale. Le phénomène prit une véritable ampleur quand se mirent

*C'est la première histoire globale du marché noir en France. La majeure partie des sources est constituée par les fonds conservés au centre des archives économiques et financières.*

en place le rationnement et les services chargés de faire respecter la réglementation économique (fixation de prix maximaux aux producteurs et aux commerçants, contingentement des matières premières, rationnement des denrées délivrées aux consommateurs). Alors s'organisèrent et se structurèrent les premiers réseaux de commerce clandestin. À leur tête se trouvaient des trafiquants que la presse de l'époque stigmatisa sous le nom de « mercantis ».

reprenant une expression utilisée au cours de la Première Guerre mondiale pour dénoncer les profiteurs. Les trafics portèrent sur les denrées alimentaires, les cartes de rationne-



Un ouvrage de référence à la composition remarquablement structurée.

» ment, les matières premières et les produits industriels.

À la fin de 1940, le marché noir devint l'une des grandes préoccupations de la société française, alimentant les conversations et canalisant les ressentiments. Il devint un prétexte aux dénonciations les plus diverses : le commerçant, le paysan, le Juif surtout. Le phénomène fut quasi unanimement condamné, à l'exception des quelques privilégiés qui en profitèrent pour échapper aux restrictions. La presse multiplia les campagnes contre les profiteurs du marché noir. Les opposants à Vichy (collaborationnistes et résistants) exploitèrent le phénomène pour démontrer l'échec de la Révolution nationale.

Constatant que ces critiques portaient dans les classes populaires, Vichy fit de la répression du marché noir l'une de ses priorités, multipliant déclarations fracassantes et mesures spectaculaires tout en renforçant les moyens et les pouvoirs des divers services répressifs (Contrôle des prix, Contrôle mobile du ravitaillement, Police économique) et en créant de nouvelles sanctions et de nouvelles juridictions. Dans son discours du 12 août 1941 Pétain promit de prendre des mesures d'exception contre « le scandale des fortunes bâties sur la misère générale ».

Les Allemands contribuèrent à encourager le marché noir en constituant des « bureaux d'achat » qui leur permirent grâce à un mark surévalué de piller la France. L'auteur établit alors la distinction entre le marché noir (motivé par l'argent, il fait intervenir un trafiquant qui achète au producteur et revend à un prix très élevé), le marché gris (motivé par la recherche de compléments alimentaires, il met en contact direct le consommateur et le producteur qui lui vend à un prix inférieur à celui du marché noir, mais supérieur à celui du prix autorisé) et le marché brun (vente aux Allemands par des trafiquants qui utilisent des intermédiaires nombreux). C'est dans le cadre de ce marché brun que s'édifièrent les fortunes les plus colossales par des auxiliaires français recrutés parmi les affairistes et les trafiquants (comme la fameuse bande de la rue Lauriston réunie autour de Lafont, ou celle de Joseph Joanovici, le « chiffonnier milliardaire »).

### **Un double processus de généralisation et de « démocratisation » (automne 1941-1943)**

Les restrictions ne cessèrent de s'aggraver et le recours aux transactions parallèles devint inéluctable. Cette situation fit sauter le « verrou psychologique » qui avait pu empêcher une grande partie des Français de participer au marché noir. L'auteur décrit un double processus de généralisation et de « démocratisation » [terme qui caractérise la participation de toute la société au marché noir] qui fit entrer « tout un peuple en marge de la légalité ».

En amont, au niveau de l'offre, le marché noir cessa d'être l'apanage de catégories plus ou moins douteuses. Les paysans retrouvèrent les vieux réflexes de résistance à l'État et cherchèrent à livrer le moins possible aux services du Ravitaillement. En aval, au niveau de la demande, la situation des consommateurs devint insupportable en ville (le rationnement officiel permettait d'acquérir 1300 à 1500 calories par jour pour un adulte ; cette ration tombe à 1100 calories fin

### **La SNCF vit apparaître un nouveau type de voyageur, celui « qui partait le matin avec une ou deux valises vides et qui revenait le soir croulant sous le poids de ses bagages ».**

1941). Alors se constituèrent de nouvelles filières par l'établissement de liens directs entre producteurs et consommateurs : ce fut le triomphe du marché gris. Des milliers de citadins à bicyclettes investirent les campagnes proches des grandes villes en fin de semaine. La SNCF vit apparaître un nouveau type de voyageur, celui « qui partait le matin avec une ou deux valises vides et qui revenait le soir croulant sous le poids de ses bagages ». Vichy autorisa en octobre 1941 l'expédition d'une quantité limitée de denrées du producteur au consommateur au moyen de « colis familiaux » ; l'initiative reçut un vif succès et les tricheries sur la composition et le poids des colis furent fréquentes. L'auteur estime que « ces différentes formes d'approvisionnement parallèle ont permis d'améliorer la situation des Français sous l'Occupation en comblant quelque peu les insuffisances du ravitaillement officiel ». Il

montre aussi que « le marché noir connut un processus de généralisation [...] dans tous les secteurs du commerce et de l'industrie ».

Face à cette situation, face aux nombreuses critiques émises sur une répression accusée de s'acharner contre les petits délinquants, le gouvernement de Vichy « qui avait largement échoué dans sa tentative de discipliner l'ensemble du corps social » fut obligé d'assouplir sa position et se rallia à l'idée que les petits trafics ne devaient pas être mis sur le même plan que les gros. Il s'ensuivit une réforme de la législation de la répression du marché noir (loi du 15 mars 1942 qui mit en place une répression différenciée), ainsi qu'une restructuration des organes de contrôle chargés de le combattre (création de la Direction générale du contrôle économique et suppression du contrôle mobile, très impopulaire).

Dans le chapitre qui termine la seconde partie l'auteur dresse un bilan du marché noir au cœur de l'Occupation et détruit certaines idées reçues. Il montre que le marché noir porta sur 10 à 20% de la produc-

tion agricole, proportion qu'il faut doubler si l'on ajoute le marché gris, « ce qui permet de nuancer quelque peu l'image de l'agriculteur profiteur et confirme que les paysans produisaient d'abord pour leur consommation personnelle.

Dans bien des cas, la part du marché amical apparaît également supérieure à celle du marché noir, ce qui sous-entend que l'on a pu d'abord faire preuve de solidarité ». Il montre encore que l'on pouvait trouver absolument tout au marché noir : chaussures, vêtements, pneus, quincaillerie, bois, cuirs, articles de sport, etc.

### **Le marché noir, enjeu patriotique (printemps-été 1943-été 1944)**

Au cours des deux dernières années de l'Occupation, la perception du marché noir connut de nouvelles modifications. À la légitimation économique qui s'était manifestée en 1941-1942 et avait conduit Vichy à faire preuve de tolérance à l'égard des petits trafics s'ajoutait désormais un processus de légitimation patriotique : les infractions à la réglementation économique étaient désormais présentées comme des actes de sabotage.

Plusieurs facteurs ont contribué à répandre cette image du « marché noir patriotique » à partir de 1943. Le premier est sans aucun doute le changement radical de la stratégie allemande d'exploitation économique de la France. L'occupant privilégia désormais les prélèvements légaux sur les formes de pillage ; en conséquence il ferma ses bureaux d'achat, arrêta les trafiquants du marché brun ou les transforma en agents de ses activités de police et de renseignement (c'est alors que la bande de la rue Lauriston passa sous la tutelle de

***La Résistance contribua fortement à répandre l'idée du caractère « patriotique » du marché noir en en faisant un thème essentiel afin d'entraver la politique de prélèvement de l'occupant.***

la Gestapo]. Dans ces conditions, Vichy collabora désormais avec les Allemands à la répression du marché noir, ce qui ne fit qu'aggraver l'impopularité des organes de contrôle, auxquels se joignit d'ailleurs la Milice.

La Résistance contribua fortement à répandre l'idée du caractère « patriotique » du marché noir en en faisant un thème essentiel afin d'entraver la politique de prélèvement de l'occupant. En légitimant la dissimulation et les transactions clandestines, la Résistance cherche aussi à gagner à sa cause le milieu paysan, qui, « *tout en ayant déjà pris certaines distances à l'égard de Vichy, n'en restait pas moins assez indifférent, voir réticent à l'égard de la Résistance et de son action* ». La question du ravitaillement des maquis devint alors un enjeu de propagande essentiel entre Vichy et la Résistance. Pour Vichy, il s'agissait de banditisme et de marché noir. Pour la Résistance, au contraire, toute aide alimentaire apportée aux maquisards était un acte de solidarité. Mais la résistance dut imposer des règles strictes, refuser les trafics et lutter contre le banditisme.

**Après la Libération : un phénomène persistant et durable (été 1944-fin 1949)**

Après la Libération, la question du marché noir provoqua de grosses frustrations auprès des Français. La demande sociale fut très forte pour que tous les profiteurs de l'Occupation soient sévèrement sanc-

tionnés. Or les déceptions furent nombreuses et l'idée que les trafiquants avaient été trop complaisamment condamnés fut largement répandue. La volonté d'épuration fut cependant réelle, comme le montre la création des comités départementaux de confiscation des profits illicites ; mais les enquêtes furent longues et difficiles et la sanction se limita souvent à un redressement fiscal. L'auteur montre bien l'inefficacité de l'échange des billets de juin 1945 : en choisissant la procédure proposée par René Pleven contre

celle voulue par Pierre Mendès France, de Gaulle en fit une véritable « amnistie monétaire » et permit le blanchiment de la quasi-totalité des profits du marché noir.

Les difficultés de ravitaillement persistèrent et s'aggravèrent. La ration de pain tomba en août 1947 à son plus bas niveau depuis son instauration en 1940. « *Dans ces conditions, le marché noir continue lui aussi de prospérer, faisant toujours la fortune d'une petite minorité, tandis que la majorité des Français continue d'y recourir* ». Il devint également une question politique de premier plan pour tous les gouvernements qui se succédèrent après la Libération, comme en témoigne la valse des ministres du Ravitaillement.

Il fallut attendre 1948, la reprise de la production agricole, celle de la production industrielle, l'arrivée de l'aide du plan Marshall, pour que la situation économique s'améliore vraiment. La carte de pain disparut le 1<sup>er</sup> novembre 1948 et les dernières restrictions furent levées début 1949 (automobiles et pneus). En décembre 1949, L'Aurore pouvait titrer « *Adieu – enfin – au ministère du Ravitaillement* ». Adieu aussi au marché noir.

Le phénomène du marché noir fut particulièrement important : plus d'un million de procès verbaux furent établis entre 1940 et 1944, constituant de loin la forme de délinquance la plus répandue au cours de la période. Malgré son caractère clandestin et mystérieux, il fit partie du quotidien de nombreux Français qui y participèrent, soit comme acheteurs, soit comme vendeurs. S'il occupe une place essentielle dans la mémoire collective, il la doit pour

beaucoup aux stéréotypes qui y ont été enracinés par le succès du livre de Jean Dutourd *Au Bon Beurre*, scènes de la vie sous l'Occupation (1952) et par celui du film de Claude Autant-Lara, *La Traversée de Paris* (1956). Mais il n'avait encore jamais fait l'objet d'une véritable étude historique. Cette lacune est désormais comblée et nous disposons d'un ouvrage solide et passionnant dont il faut recommander la lecture et l'acquisition par les centres de documentation de nos établissements scolaires. ■

# Le concours 2009

par Jean Rolley

**Le thème du concours de la résistance 2009 « Les enfants et les adolescents dans le système concentrationnaire nazi » soulève de nombreuses questions, à la fois sur un plan général et dans sa mise en œuvre dans le cadre du département.**

Le thème désigne comme cadre le « **système concentrationnaire nazi** », sans tenir compte de la distinction désormais faite entre camps de concentration et camps d'extermination. Dans une brochure consacrée au concours de cette année, la Fondation pour la Mémoire de la Déportation<sup>1</sup> considère que le thème inclut les camps d'extermination, et consacre donc une grande partie de ses développements et de ses exemples à la persécution raciale contre les Juifs et les Tziganes. Dans le cas de la France, environ 11 000 enfants juifs de moins de 16 ans furent déportés ; seuls quelques uns survécurent. Pour la plupart, ils furent exterminés dès leur arrivée. Pour ceux qui étaient considérés comme aptes au travail, ils se retrouvaient soumis au régime du système « concentrationnaire ». Il faut évoquer le sort particulier des enfants juifs, arrêtés en 1942, transférés dans les camps du Loiret, Pithiviers et Beaune-la-Rolande, et qui pour certains ont été séparés de leurs parents (voir le livre de Eric Conan<sup>2</sup>). **indique le titre, Jean**

Sur cet aspect, les élèves de l'Yonne qui participeront au concours seront dans une situation difficile ; un seul cas, à notre connaissance, entre dans ce cadre, celui de Simon Igel. Ses parents ont été arrêtés lors de la rafle de juillet 1942, mais lui est arrêté plus tard, il est déporté dans le convoi n° 60 vers Auschwitz. Il est revenu, et vit toujours.

L'emploi du terme « adolescents » pose également question, qu'il s'agisse de juifs ou de non-juifs. La même brochure définit les adolescents comme étant âgés de 14 à 17 ans révolus, tout en reconnaissant le caractère approximatif de cette définition. Il nous semble que cette définition est très décalée par rapport à la réalité de l'époque. Nous sommes entre 1940 et 1944.

L'enseignement obligatoire dure jusqu'à 14 ans ; à partir de ce moment, les jeunes entrent dans la « vie active », dans la plupart des corps de métier, agriculture, bâtiment, industrie, de

nombreux services. La proportion de ceux qui poursuivent des études est très faible. À partir de cet âge, 14 ans, les jeunes s'inscrivent dans le monde des adultes ; le passage du monde de l'enfance à celui des adultes est assez rapide, et il n'existe pas cette phase que nous connaissons aujourd'hui.

Au demeurant, la brochure de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation le montre bien. À la page 20, le document 13 dit : « *Les adolescents français, comme d'autres nationalités, ne bénéficient d'aucune aide particulière : ils effectuent un travail tout aussi pénible, ne voient pas leur ration augmenter, et vivent dans les mêmes blocks que les adultes.* » [Extrait de Cadot Adrien, *Parcours et destins des jeunes déportés français rescapés de 13 à 18 ans ; étude d'un panel de 1 000 individus, mémoire de maîtrise, direction de J.Quellien, Université de Caen*].

Dans l'Yonne, l'exemple de Jean Léger est significatif. Il est arrêté au lycée Jacques Amyot en novembre 1943 ; il a 17 ans. Il a connu le « système concentrationnaire nazi » comme tous les autres résistants déportés adultes. Il semble très difficile de placer Jean Léger dans une catégorie « adolescents », dont la situation aurait été particulière. Son récit, *Petite chronique de l'Horreur Ordinaire*<sup>3</sup> est le récit de ce qu'a vécu un déporté au

camp du Struthof, puis dans le Kommando d'Allach.

Au total, quand il est dit dans les commentaires accompagnant le sujet : « Les recherches des élèves pourront porter sur la situation de leur commune ou de

leur département, en s'appuyant sur les archives municipales et départementales, etc. », cela nous semble bien difficile. Les cas sont bien peu nombreux, en dehors de Simon Igel et Jean Léger. Il nous paraît regrettable que le thème choisi, même s'il permet des réflexions générales, ne donne guère la possibilité aux élèves de se confronter avec la réalité locale. Le texte dit bien « pourront » ; s'ils ne peuvent pas ?

Enfin, il est indiqué dans les commentaires du thème : « *On pourra prendre en compte l'évolution, dans l'après-guerre, du droit international et national dans le domaine de la protection de l'enfance.* » Il s'agit d'un tout autre champ de réflexion, mais qui là aussi ne permettra pas facilement aux élèves de partir d'une réalité locale.

Cet aspect nous semble essentiel. Les professeurs qui, motivés, encouragent leurs élèves à participer au concours auront cette année une tâche difficile. ■

## Notes

[1] Cette brochure est en ligne, sur le site de la Fondation.

[2] Eric Conan, *Sans oublier les enfants. Les camps de Pithiviers et Beaune-la-Rolande, 16 juillet-16 septembre 1942*, Paris, Bernard Grasset, 1991.

[3] Jean Léger, *Petite chronique de l'Horreur Ordinaire*, ANACR Yonne, 1998.

# RAYMOND THOMASSET : une figure importante de la Résistance icaunaise vient de disparaître

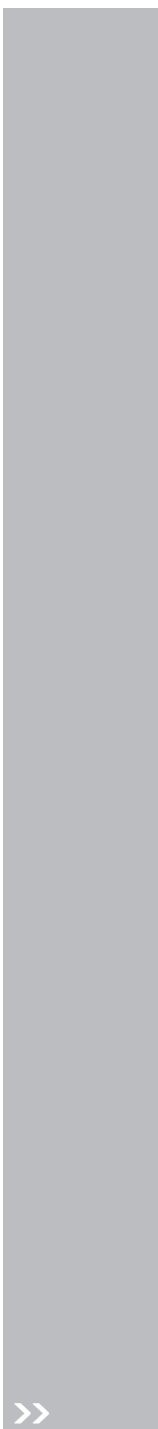
par Claude Delasselle

**N**é en 1923 dans le département de la Meuse, tout près de la ligne Maginot, ce sont les hasards de l'exode de mai-juin 1940 qui feront de lui et de sa famille des Icaunais. De milieu modeste (il est ouvrier à l'usine d'Augy), il se lie d'amitié avec plusieurs lycéens du lycée Jacques Amyot qui forment un groupe intitulé « Les jeunes Gardes de l'Empire français ». Ce petit groupe de copains, uni dans la haine de l'occupant et dans la volonté de résister se livre dès l'été 1940 au ramassage d'armes abandonnées dans la région lors de la débâcle de l'armée française en juin 1940. Pendant l'Occupation, on retrouve ces jeunes engagés dans le mouvement Résistance implanté à Auxerre et en Puisaye. Raymond Thomasset utilise sa position d'employé de la mairie d'Auxerre préposé à la distribution des tickets d'alimentation pour subtiliser une partie de ces tickets qui servent ensuite à des clandest-

***En 1943, se sachant menacé d'arrestation, il passe à la clandestinité et se réfugie, avec plusieurs de ses camarades, en Puisaye.***

tins ou des réfractaires au STO. En 1943, se sachant menacé d'arrestation, il passe à la clandestinité et se réfugie, avec plusieurs de ses camarades, en Puisaye.

Le mouvement Résistance ayant été en partie démantelé à l'automne 1943, Raymond Thomasset et ses camarades rejoignent un nouveau mouvement, le Service National Maquis, qui cherche des cadres pour organiser des maquis dans



Légende Thomasset



Légende Thomasset

>> L'Yonne, et en particulier en Puisaye. C'est ainsi que Raymond Thomasset rejoint, en avril 1944, le Maquis 3 du Service National Maquis en train de se former près de la ferme des Vrines, entre Saint-Sauveur et Mézilles. Adjoint du chef du maquis, « Dédé » Cagnat, il est le responsable des questions militaires. Il participe à tous les déplacements et à toutes les actions de ce maquis particulièrement bien armé et organisé, sabotages de voies ferrées, réceptions de parachutages, combats contre les troupes allemandes, etc. L'action la plus marquante est le combat du Bois-Blanc, près du village de Fontenailles, le 3 juillet 1944, où le Maquis 3 tient tête pendant plusieurs heures à de très importantes forces allemandes, leur infligeant de lourdes pertes avant de décrocher dans la nuit. Après ce combat, le Maquis 3 s'installe fin juillet dans la région d'Etai-la-Sauvin, qu'il contrôle et d'où il intervient le 9 août 1944 pour venir au secours du Maquis 7 attaqué dans la forêt de Boutissaint.

Lorsque l'ordre est donné au Maquis 3 de se rapprocher du chef-lieu du département pour en assurer la libération, Raymond Thomasset parcourt en moto, au petit matin

***Raymond Thomasset, capitaine « Raymond » dans la Résistance, s'engage comme beaucoup de ses camarades dans l'armée française « pour la durée de la guerre » et sert dans l'Est de la France puis en Allemagne.***

du 24 août, les rues d'Auxerre pour s'assurer du départ des occupants. Les hommes du Maquis 3 sont les premiers maquisards à pénétrer dans Auxerre, en début d'après-midi de ce samedi 24 août. Raymond Thomasset, capitaine « Raymond » dans la Résistance, s'engage comme beaucoup de ses camarades dans l'armée française « pour la durée de la guerre » et sert dans l'Est de la France puis en Allemagne. Après la capitulation allemande, il accepte l'offre de s'engager dans l'armée et, après une période de formation, devient officier dans la Légion étrangère. Plus tard il deviendra garagiste à Leugny et exercera des responsabilités syndicales importantes dans sa profession ; il a été maire de Leugny et s'est également beaucoup investi dans le développement économique de la région de Puisaye.

Dès les années 1970, alors qu'il est encore très engagé dans la vie professionnelle, il s'implique fortement dans la transmission de la mémoire de la Résistance, en venant dans les collèges et lycées expliquer son parcours et celui de ses camarades et transmettre aux jeunes les valeurs de son engagement résistant. Il aidera activement l'ARORY, dont il était un des membres fondateurs, dans ses recherches en acceptant à plusieurs reprises d'être interviewé et en prêtant à celle-ci de nombreux documents.

Nous garderons le souvenir d'un homme affable, chaleureux et pondéré, mais ennemi résolu de toutes les affabulations et tentatives de déformation de la vérité historique, qui a soutenu avec détermination jusque dans les dernières semaines de sa vie les activités de l'ARORY et pesé de toute son autorité morale pour défendre l'ARORY contre les attaques dont celle-ci a été l'objet. ■